

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MON BOUQUET

—  
SONNET

à E \* \* \*

Je possède un bouquet de pauvres fleurs fanées  
Que je garde, jaloux, comme on garde un trésor ;  
Car, dans ce cher débris, je crois trouver encor  
Le parfum de la main qui me les a données.

Et quand mon souvenir remonte, en son essor,  
De mes jours de bonheur les rives fortunées,  
Sur ces roses que seul le temps a profanées,  
Un doux rayon d'amour sème des reflets d'or..

Pauvres fleurs ! bien longtemps—inutiles rosées—  
Les larmes de mes yeux vous auront arrosées,  
Sans rien vous rendre, hélas ! de votre éclat vermeil.

N'importe, je vous aime, ô reliques bénies !  
Restez là, sur mon cœur ; et mes lèvres ternies  
Vous presseront encor dans mon dernier sommeil.

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

# LA FIANCÉE DU REBELLE

ÉPISEDE DE LA GUERRE DES BOSTONNAIS

1775

(suite)

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME

### LUTTES SUPRÊMES

Au moment où les Américains laissaient la Pointe-du-Lac pour s'enfoncer dans les bois, un homme, auquel Gauthier avait, en passant, fait un signe d'intelligence, s'était élancé à cheval et avait gagné Trois-Rivières au galop. C'était un capitaine de milice nommé Landron (1).

Il arriva sur les sept heures à la ville et piqua droit au logis du général Fraser qu'il fit éveiller sur le champ pour le prévenir de l'arrivée des Américains qu'on n'attendait pas si tôt. Fraser fit immédiatement battre la générale pour rassembler les troupes qui comptaient sept mille hommes ; différents piquets furent placés aux endroits par lesquels les Bostonnais pouvaient se rendre à la ville, entre autres à la Croix-Migeon, " hauteur qui commande la place et les environs " (2). Le général Nesbitt fut mis à la tête d'un détachement pour aller prendre les Américains en queue, tandis que le major Grant s'emparait d'un pont, afin de les empêcher de se sauver par la Rivière-du-Loup.

Malgré toute la promptitude qu'on apporta à exécuter ces manœuvres, il est certain que les Bostonnais fussent arrivés à la ville à l'improviste, si leur prétendu guide, Antoine Gauthier, n'eût pas su ménager aux Anglais le temps de se préparer à se défendre. Il feignit de s'égarer, allongea la route des Américains, en leur

---

(1) Mémoire de Berthelot.

(2) Voyez Berthelot et les curieux Mémoires de Laterrière.

faisant faire d'inutiles détours, et retarda leur marche en les conduisant par des sentiers impraticables. Aussi ne fut-ce que vers huit heures que Gauthier parvint, avec sept ou huit Bostonnais qui formaient une avant-garde, au pied du coteau Sainte-Marguerite, quelques arpents au nord de la commune. Le chevalier de Niverville, avec un piquet de douze volontaires, les aperçut, courut au-devant d'eux, et, après un rapide engagement, les fit tous prisonniers.

Au premier coup de feu, Gauthier s'était jeté à plat ventre pour éviter d'être atteint par les balles. L'empressement qu'il mit à se rendre, et la faveur avec laquelle il fut accueilli, prouva aux Américains que cet homme les avait joués.

Au même instant, le gros des troupes américaines parut sur la hauteur, tandis que le général Fraser, prévenu de leur arrivée, courait à leur rencontre avec les forces anglaises.

La bataille s'engagea par une fusillade assez bien nourrie, mais qui des deux côtés tua peu de monde.

Les Américains arrivaient massés en colonne. Le général anglais, dont les forces étaient presque deux fois aussi considérables que celles des Bostonnais, fit déployer ses troupes en ligne, avec deux hommes de front, afin de cerner l'ennemi. Pendant que l'aile droite et l'aile gauche de la division anglaise avançaient à la course en se repliant l'une vers l'autre, le centre marchait au pas, tout en répondant vivement au feu des ennemis. D'attaqués qu'ils devaient être les Anglais se faisaient assaillants.

Lorsque les troupes anglaises ne furent plus qu'à une demi-portée de fusil, les Bostonnais, qui avaient compté les prendre par surprise et en plus petit nombre, commencèrent à reculer, malgré les cris de leur commandant Thompson qui les voulait pousser en avant. Ceux de l'arrière-garde furent les premiers à se débander pour gagner la lisière du bois ; d'autres les suivirent, et une fois la panique déclarée, le gros de l'armée américaine emboîta le pas derrière les premiers fuyards.

Il ne resta bientôt plus sur le terrain que deux cents hommes, à la tête desquels se tenaient le général Thompson, le colonel Irwin, le capitaine Evrard et quelques autres, tous désireux de disputer jusqu'au bout la victoire aux Anglais.

Marc Evrard combattait sous les ordres du colonel Irwin. A son côté était Tranquille qui chargeait son arme, tirait, et descendait son homme à chaque coup de fusil, avec une régularité mécanique. Tous deux faisaient un rempart de leur corps à la pauvre Alice dont toute la crainte était de voir son mari tomber sous une balle anglaise. Quant à son propre péril, elle ne paraissait

y songer nullement, et le sifflement des balles ne semblait la préoccuper qu'en autant qu'elles passaient près de son mari.

—Quelle brave petite femme tu fais, lui dit Evrard en remarquant ce sang-froid extraordinaire chez une femme aussi délicate !

Tu m'amèneras donc encore ? lui demanda-t-elle en se penchant à son oreille, et en profitant d'un nuage de poudre qui les enveloppait, pour embrasser son mari sur le cou.

—Oui... si nous en revenons.

—Nous allons être pris comme dans une souricière, dit Tranquille. Ecoutez, monsieur Marc, ce serait folie de votre part que de vouloir rester plus longtemps. Il faut décamper. Vous n'avez rien de bon à attendre ici. Songez plutôt à madame. Seulement attendez un peu, pour filer, que les deux lignes anglaises se soient jointes derrière nous. Autrement, il vous faudrait essuyer le feu des deux files à la fois, et vous seriez tué bien sûr. Quand la chaîne de ces gredins-là se sera refermée derrière nous, je me chargerai de vous ouvrir leurs rangs. Alors vous profiterez de l'éclaircie pour y passer avec madame. Il leur faudra se retourner, si toutefois ils en ont le temps ; alors ils vous ajusteront mal et vous manqueront. Les voici qui arrivent. Faites attention à la petite machine que je vas faire jouer contre eux, et profitez du bon moment. Quant à moi, vous me laisserez faire, je saurai bien me tirer d'entre leurs pattes.

Tranquille enleva de son cou une grosse corne de buffle pleine de poudre, en versa une demi-charge sur un chiffon de papier qu'il avait sur lui, roula ce papier en forme de fusée qu'il introduisit dans le goulot de la corne, et, ramassant une bourre qui fumait à ses pieds, il se mit à en raviver le feu.

Les deux ailes ennemies se rejoignaient. Alice qui s'était retournée de leur côté jeta un cri.

—Quoi ? es-tu blessée !... demanda Marc.

—Non, c'est lui, toujours lui ! dit-elle en montrant le capitaine Evil qui commandait la dernière compagnie de l'aile gauche.

Evil aussi les avait aperçus, et les désignait avec agitation aux soldats qui l'entouraient.

—Je m'en vas te griller les crocs, mon maudit Anglais, grommela Tranquille. Attention, Monsieur Marc ! Je vais jeter ma corne à poudre dans le tas. Profitez du moment qu'elle viendra de crever pour passer au milieu des *goddams* abrutis par l'explosion.

Il approcha la bourre enflammée de la fusée qui prit feu en pétillant, balança un instant la corne au-dessus de sa tête et la lança de toutes forces vers James Evil.

Le projectile s'embrasa et éclata en tombant aux pieds du capi-

taine qui disparut avec sa compagnie dans un nuage épais de fumée.

—En avant ! cria Tranquille.

Marc avait saisi sa femme par la main. Il courut avec elle à l'endroit où la corne, en éclatant, avait fait ouvrir les rangs de la ligne anglaise.

Evil que la violence de l'explosion avait renversé se relevait à moitié roussi, lorsqu'il entrevit passer deux ombres à travers la fumée. Il allongea le bras droit et porta un fort coup de pointe de son épée à l'un des fuyards que la fumée lui empêcha de reconnaître. Il sentit que le coup avait fermement porté ; l'arme avait dû pénétrer avant dans les chairs, car elle était teinte de sang.

Avant que Evil eut pu constater quels étaient ceux des rebelles qui venaient de s'y frayer un passage, un homme, un colosse, tomba comme une trombe au milieu de la compagnie. C'était Célestin Tranquille qui protégeait la retraite de ses maîtres. Il tenait son fusil par le canon et faisait le plus terrible des moulinets avec la crosse de son arme. Autour de lui, les hommes tombaient comme des épis sous la main du faucheur. Il était superbe.

La fumée commençait à se dissiper, et Tranquille, qui dominait la ligne anglaise de toute sa tête aperçut au loin Marc Evrard qui fuyait avec sa femme. Mais, tout en assommant un Anglais il fronça le sourcil et grommela :

—Les gredins ont dû blesser mon maître ; il trébuche.

—Par Dieu ! saisissez cet homme ! cria le capitaine à ses gens qui s'étaient écartés à une distance respectueuse de Tranquille. Qu'on le prenne vivant !

Au même instant, comme il jetait les yeux par l'éclaircie que formaient les rangs entr'ouverts, il aperçut son heureux rival qui s'enfuyait au sommet du coteau.

—Par Satan ! vociféra-t-il, feu sur ces maudits !... Arrêtez celui-ci !

Il était hors de lui, il criait des mots sans suite, et ses soldats ne savaient auquel de ses ordres obéir.

—Lâches que vous êtes ! avez-vous donc peur d'un seul homme ? cria-t-il en écumant.

Stimulés par les reproches de leur chef, une dizaine de soldats se jetèrent sur ce pauvre Tranquille, qui s'était sacrifié pour ses maîtres, et parvinrent à le désarmer, mais non sans avoir vu trois ou quatre des leurs assommés mordre la poussière.

—Enfin, je te tiens, canaille ! dit Evil en lui montrant le poing. Cette fois-ci tu ne m'échapperas pas, et ton cou va sentir au bout du gibet la pensanteur de ton corps !

—Vous m'avez déjà dit cela, répondit Célestin, et je ne m'en porte pas plus mal...

—Oui, mais cette fois-ci tu vas me payer toute ta dette. Quant aux autres je les reverrai avant longtemps.

—Bah, c'est encore drôle ! repartit Tranquille en haussant les épaules.

Evil songea bien un instant à se lancer, avec quelques soldats à la poursuite d'Evrard ; mais outre qu'il ne pouvait quitter son poste en un pareil moment, c'eût été folie de sa part que de s'aventurer dans les bois où fourmillaient les Américains fugitifs.

C'est ainsi que fut remportée sur les rebelles cette facile victoire. Les Anglais reprirent glorieux le chemin de la ville, emmenant prisonniers le général Thompson, le colonel Irwin, et deux cents soldats. A trois heures de l'après-midi, les Américains avaient perdu en outre vingt bateaux et huit canons.

Le général Carleton arriva aux Trois-Rivières à six heures du soir. " Il fit venir Gauthier, et après l'avoir interrogé sur la manière dont il avait trompé les Américains, il lui dit qu'ils auraient eu droit de le pendre pour n'avoir pas rempli ses engagements avec eux. Cette observation peut paraître étrange à plusieurs, ajoute Berthelot, à qui nous empruntons ce détail, mais je la transmets telle qu'on me l'a racontée."

Le premier soin du capitaine en arrivant à la ville fut de faire conduire Tranquille au corps-de-garde de la caserne où lui-même avait son logement. On enferma le prisonnier dans un caveau sans fenêtre et dont la seule issue était une porte auprès de laquelle Evil posa une sentinelle qui, sur sa vie, devait répondre du captif.

Ayant appris que le gros de l'armée américaine avait fait sa retraite dans un bois marécageux qui s'étendait en arrière du coteau, et prévoyant que les malheureux y mourraient de misère et de faim, par un sentiment d'humanité que les *loyalistes* zélés blâmèrent beaucoup dans le temps (1), le général Carleton se décida d'abandonner la possession de ce pont dont l'occupation par les troupes anglaises empêchait les Américains de battre en retraite vers la Rivière-du-Loup.

L'un des premiers Evil apprit cette détermination du général. Tout en dissimulant le dépit que lui causait une mesure qui s'opposait à ses idées de vengeance, il obtint de Carleton d'aller porter lui-même au major Grant l'ordre d'abandonner le pont et de se replier sur Trois-Rivières.

---

(1) " Je ne sais, dit Berthelot, ce qu'on doit le plus blâmer, ou de la témérité et de l'impéritie des Américains dans cette expédition contre les Trois-Rivières, ou de la mollesse du général Carleton qui les laissa échapper des marécages où il pouvait les forcer si facilement à mettre bas les armes, et qui favorisa leur fuite : Quelle réponse eût-il faite si on lui eût demandé pour quoi il savait les armées du Congrès ?"

James Evil se mit en route avec Gauthier son âme damnée ; chacun d'eux avait un fusil et des munitions.

Quand ils arrivèrent au pont, le détachement du major Grant se préparait à repousser l'attaque d'un parti d'Américains que l'on voyait s'agiter sous les bois, à quelque distance. Il semblait évident que les Bostonnais aux abois voulaient tenter un coup de main pour forcer le passage.

Evil remit son message à Grant qui ne dissimula point sa mauvaise humeur en en prenant connaissance.

—Mais, grommela-t-il, ma retraite va tout à fait avoir l'air d'une fuite devant l'ennemi !

—Que voulez-vous, répondit Evil en haussant les épaules, ce sont les ordres du général !

—Qu'il prenne alors la responsabilité de ceci ! repartit brusquement le major.—Soldats, formez les rangs ! Arme au bras.—Eh bien, Evil, que diable faites-vous là, est-ce que vous ne venez pas avec nous ?

En ce moment Evil et Gauthier s'éloignaient de quelques pas et, se baissant vers le sol, gagnaient une touffe épaisse de broussailles qui se dressait à une dizaine de pas de la tête du pont et à cinquante pieds du chemin.

—J'ai une mission à remplir ici, répondit Evil qui se tourna vers le major, et je profite de l'instant où vous m'entourez, pour me glisser dans ce buisson, sans que ces chiens de rebelles m'aperçoivent. Il faut que je les voie défilér.

—Mais s'ils vous surprennent, ils vous casseront la tête !

—C'est mon affaire.

—Que le diable vous garde, si vous voulez faire cette folie !

Evil et Gauthier disparurent dans le buisson.

—Par file à droite, en avant, marche ! commanda le major dont le détachement partit au pas dans la direction des Trois-Rivières.

Une demi-heure s'écoula sans que le capitaine et son compagnon entendissent aucun bruit. N'osant sortir de leur cachette, de peur d'être aperçus, ils attendaient avec patience. Enfin ils virent un Américain qui s'avavançait prudemment en éclaireur.

Les Bostonnais s'étaient aperçus de la retraite du détachement anglais, et l'un des leurs se hasardait à venir reconnaître les abords du pont afin de constater si les Anglais en étaient bien tous partis.

Cet homme, le doigt sur la détente de son fusil, le corps penché en avant, l'œil inquiet, scrutait tous les accidents du terrain, prêt à faire feu et à lever le pied à la moindre alerte. Arrivé en face de la touffe de broussailles, il hésita quelque peu et la sonda du regard. Mais sans doute il se fit la réflexion que ce buisson était



trop petit pour cacher des ennemis, et passa outre. Rendu au pont, il regarda rapidement à droite et à gauche, sembla se rassurer, se redressa, se pencha sur le garde-fou pour sonder de l'œil le lit de la rivière, jeta un regard attentif sur le chemin désert qui s'étendait de l'autre côté du pont, poussa un grand soupir de satisfaction, jeta son fusil sur l'épaule et regagna d'un pas lesté et assuré la lisière du bois où l'attendaient ses camarades. Ceux-ci qui le virent revenir sain et sauf lui crièrent de loin. Il leur répondit à distance en agitant joyeusement son chapeau.

—Attention, maintenant, dit Evil à Gauthier. Tu connais Evrard et sa femme pour les avoir vus à la Pointe-du-Lac. Examine bien tous ceux qui vont passer ; si tu l'aperçois, feu sur lui. Ajuste bien, de mon côté je vais faire bonne garde, il ne nous échappera pas. Tu sais que la récompense en vaut la peine. Du reste c'est un rebelle et la chose est de bonne guerre. Aussitôt que nous aurons vu tomber notre homme, nous nous laisserons glisser entre les broussailles qui hérissent le bord de la rivière, que nous remonterons à la course en gagnant le bois. Mettons bien nos armes en position et prêtes à tirer, afin de ne faire, avant le moment de l'action, aucun bruit qui nous trahisse.

Couchés tous les deux à plat ventre, leur fusil à terre, la crosse à l'épaule et la gueule du canon tournée vers le chemin, ils attendaient, immobiles et retenant leur souffle.

De la position qu'ils occupaient ils commandaient plusieurs arpents de chemin, et pouvaient examiner d'avance chacun de ceux qui allaient passer. Bientôt apparut l'avant-garde américaine. Elle approchait au pas et prête à faire feu ; l'éclaireur était à la tête. Quelques-uns des Bostonnais jetèrent en passant un regard soupçonneux du côté de la touffe de broussailles. Mais sur un mot de l'éclaireur, ils passèrent outre. Ceux qui suivaient ne s'en inquiétèrent pas davantage et s'engagèrent sur le pont en toute confiance, à la suite des premiers.

Pendant plus d'une heure tous ceux qui défilèrent marchaient assez lestement, quoiqu'ils dussent être exténués. Ensuite vinrent les traînants moins endurcis à la fatigue que les autres, et puis enfin quelques éclopés que leur blessure n'empêchait pas de marcher ; ils se traînaient avec peine et ne s'aidaient qu'entre eux, ceux qui étaient ingambes se dépêchant de prendre de l'avance et ne songeant qu'à leur propre sûreté (1).

---

(1) " Leur fuite des Trois-Rivières fut si précipitée qu'ils abandonnèrent leurs blessés dans les bois." Quelques-uns furent recueillis et soignés, par les Canadiens ; mais beaucoup périrent dans la forêt où ils s'étaient égarés. Mémoire de Berthelot. Voyez aussi les Mémoires de Laterrière.

—Voici le moment de redoubler d'attention, souffla Evil à Gauthier. Comme sa femme est avec lui—je l'ai reconnue pendant le combat, malgré son déguisement—ils sont tous les deux sans doute parmi les trainards. D'ailleurs il est blessé, je le sais. Mon épée est encore toute teinte de sang.

Pendant une heure encore il passa beaucoup de ces misérables blessés, perdant plus ou moins leur sang et leur vie sur le chemin. Et puis la route se fit déserte et silencieuse. Il pouvait être alors une heure de l'après-midi.

—Il n'est point passé, donc il est resté dans le bois, gronda Evil en se levant. Il faut le retrouver. En route, nous allons battre la forêt et gagner Trois-Rivières, en passant par le chemin que les autres ont suivi pour venir ici. Tu connais cela toi, guide-moi. Nous avons des munitions et des vivres, allons.

Gauthier désarma son mousquet, le jeta sur son épaule, et tous deux dirigèrent leurs pas vers l'endroit de la forêt d'où les Américains étaient sortis.

Voici, pendant ce temps, ce qui se passait au corps-de-garde où Tranquille avait été retenu prisonnier. Réjouis de leur victoire tous les soldats étaient en liesse. Les officiers venaient de leur faire distribuer une double ration d'eau-de-vie.

C'était l'heure du dîner. De l'étroit et sombre cachot où il était enfermé, Tranquille pouvait ouïr les joyeux propos et le cliquetis des fourchettes et des verres. A plusieurs reprises, il avait eu connaissance que les camarades du soldat en faction lui avaient apporté à boire. Bientôt même il entendit la sentinelle, un peu excitée par ses libations répétées, fredonner une chanson joyeuse.

—Mon homme me semble de bonne humeur, voici le moment de l'appeler, pensa Tranquille.

Il frappa trois coups dans la porte. Le soldat, qui marchait de long en large, s'approcha et vint ouvrir.

—J'ai soif ? lui dit Tranquille.

L'autre, qui ne comprenait pas le français et que l'obscurité qui régnait dans le caveau empêchait de bien apercevoir le prisonnier, se pencha en dedans de la porte entre bâillée.

Cinq doigts d'acier se cramponnèrent à son cou, tandis qu'une autre main le tirait dans le caveau. Sans lâcher la gorge du soldat, Tranquille lui asséna de son autre main fermée deux formidables coups de poing dans la poitrine, et un dernier, vrai coup de massue, en plein sur le crâne. Le malheureux tomba tout d'une pièce et perdit connaissance avant d'avoir pu jeter un cri. Tranquille lui enleva sa giberne pleine de cartouches, la passa à son cou, saisit le fusil de factionnaire, et s'élança hors du caveau.

La porte de sortie donnait sur la salle à diner du corps-de-garde. Il ne fallait pas songer à s'en aller par-là. Et pourtant il n'y avait pas de temps à perdre, au même instant on l'apercevait de la salle. Il avisa une fenêtre, reconnut d'un coup d'œil qu'elle n'était point garnie de barreaux de fer, l'enfonça d'un coup de pied, et, au milieu des éclats de verre et des débris de toutes sortes, qui volaient autour de lui, au bruit des clameurs forcenées des soldats, il sauta dans la rue. D'abord il courut quelques pas droit devant lui, puis s'orienta, prit ses longues jambes à son cou, et s'élança du côté de la campagne.

Une dizaine de soldats s'étaient jetés à sa poursuite sans avoir eu le temps de prendre leurs armes, espérant le devancer à la course. Mais les pauvres diables ne savaient point qu'ils avaient affaire au plus agile coureur des bois qui ait chassé l'original de nos forêts.

A chaque bond qu'il faisait, Tranquille gagnait un pas sur ses poursuivants. Enfin il atteignit l'extrémité de la ville, sauta dans les champs où il secoua joyeusement la tête en aspirant l'air libre. Ses bondissements étaient joyeux et puissants comme ceux d'un fauve qui a rompu les barreaux de sa cage et dévore l'espace qui le sépare de la liberté.

Lassés bientôt de leur inutile poursuite, les soldats s'arrêtèrent, et ahuris, le virent grimper au haut du coteau Sainte-Marguerite et s'enfoncer dans la forêt.

Maintenant il faut nous reporter au jour précédent, aussitôt après la bataille. Comme ils s'enfuyaient tous deux en remontant le versant du coteau, Alice remarqua plusieurs fois que son mari chancelait.

—Es-tu blessé, dis-moi ? lui demanda-t-elle à plusieurs reprises.

Mais lui, qui tenait sa main crispée autour du bras de la jeune femme, fuyait toujours, tout en la maintenant à son côté pour l'empêcher de le regarder en face.

—Non, non ! disait-il avec énergie.

Ce fut ainsi qu'ils gagnèrent le bois où ils s'enfoncèrent en courant toujours. Ils firent plusieurs arpents, sans s'arrêter une minute. Mais peu à peu Marc semblait perdre de sa vigueur. Plus incertain son pas se ralentissait. Alice sentit enfin que les doigts qui retenaient se desserraient brusquement, et s'aperçut qu'il allait tomber. Elle voulut le retenir ; mais Evrard ploya sur ses jambes sans force, et s'abattit lourdement sur le sol en entraînant sa femme avec lui.

—Mon Dieu ! Marc, qu'as-tu donc ? s'écria-t-elle.

En le regardant, elle jeta un cri de terreur et appuya ses doigts

fermés sur la poitrine du jeune homme, d'où s'échappait un flot de sang.

L'épée du capitaine Evil avait percé le sein d'Evrard en pénétrant dans le poumon droit.

— Il va mourir mon Dieu ! fit-elle avec un cri de désespoir qui retentit sous le dôme sonore des grands arbres.— Marc ! je t'en prie, réponds-moi ! criait-elle affolée. Tout ce sang... Sa vie qui s'en va, Seigneur Dieu ! A l'aide ! Au secours !...

Mais ses clameurs se perdaient sous les bois, et l'écho désespérant répondait seul à sa voix.

Après une faiblesse de quelques minutes, Marc un peu soulagé par l'hémorragie et ranimé par les accents déchirants d'Alice, ouvrit des yeux hagards. En reprenant peu à peu ses sens, il arrêta ses regards sur sa femme avec un sentiment indicible d'angoisse.

Elle dévorait ses gestes et aspirait chacun de ses soupirs.

— Oh ! ne meurs pas, je t'en prie, Marc ! Sauvez-le, mon Dieu ! Tuez-moi, mais qu'il vive lui, Seigneur !

— Alice, soupira le blessé, je t'en prie... ne te désespère pas ainsi !... Tâche plutôt... d'arrêter mon sang...

L'effort qu'il faisait pour parler produisait un affreux gargouillement aux lèvres de sa blessure, où la crépitation du sang chassé par l'expiration rendait de sinistres plaintes.

— Mais, comment l'arrêter ce sang ? Marc, dis-moi comment !...

— Du linge... plusieurs plis... bander la poitrine.

Sa voix faiblissait, faiblissait.

De ses mains ensanglantées, Alice arracha plutôt qu'elle n'ouvrit le gilet qui couvrait sa poitrine, et déchira sa chemise en lambeaux qu'elle replia plusieurs fois. Quand elle jugea que la compresse était assez épaisse, elle l'appuya sur la blessure. Tout en l'y maintenant de sa main gauche, elle défit de la droite sa ceinture qui retenait l'épée, la remonta sous les bras, en ramena les extrémités sur la poitrine où elle les rejoignit, passa dans la boucle d'argent l'autre bout de la ceinture qu'elle serra fortement en l'arrêtant ensuite avec soin.

Le blessé avait fermé les yeux. Petit à petit, sa respiration redevenait plus régulière et plus forte, et le sang vint colorer un peu ses joues pâlies.

Agenouillée près de son mari, ses mains jointes pour une muette prière, anxieusement penchée sur le corps inerte du blessé, Alice restait plongée dans une stupeur profonde.

Les bruits du combat avaient cessé. L'on n'entendait plus au loin que les derniers roulements des tambours battant la retraite glorieuse des vainqueurs. Au-dessus des deux infortunés les feuil-

lages naissants frémissaient gaiement sous un joyeux rayon de soleil qui, sortant tout à coup des nuées pluvieuses du matin, venait réchauffer les bourgeons nouvellement éclos et refroidis par l'orage de la nuit. Effrayés quelque temps par le fracas de la bataille, les oiseaux reprenaient, maintenant leur amoureux babil en se poursuivant sur la cime odoriférante des arbres.

C'était le printemps qui chantait la renaissance de l'année, le joyeux murmure de la vie à côté du râle de la mort. Impassible dans son irrésistible vitalité, la nature continuait le travail fécond de son incessante reproduction.

Une heure ou deux, peut-être plus encore, s'écoulèrent sans que Marc donnât d'autre signe de vie qu'une respiration faible et parfois embarrassée. Toujours agenouillée près de lui, Alice restait immobile comme une froide statue veillant sur un tombeau.

Le soleil allait disparaître derrière les arbres, lorsque le blessé s'agita faiblement. Alice se pencha sur lui en épiant avec avidité ce premier indice de retour à la vie.

— Que veux-tu, Marc ? fit-elle en appuyant avec passion ses lèvres froides sur la bouche brûlante de son mari. Réponds-moi, mon ami.

L'ardent contact de cette bouche glacée sur ses lèvres fiévreuses acheva de tirer le jeune homme de son évanouissement.

— ... De l'eau, j'ai soif..... je brûle, fit-il en ramenant sa main sur sa poitrine.

Alice jeta autour d'elle un regard désespéré.

— Attends un peu, mon ami, je m'en vais tâcher d'en trouver, répondit-elle en dardant un long regard vers le ciel.

Et elle se mit en quête, furetant les buissons, scrutant les rochers pour y découvrir un mince filet d'eau. Mais après une battue d'une demi-heure, elle s'en revenait la mort dans l'âme et sans avoir pu trouver une goutte d'eau, lorsqu'elle avisa un méchant cassot d'écorce qui avait été jeté sur le bord d'un sentier par quelque passant. Tremblant de peur de voir sa dernière espérance déçue, elle s'approcha et sentit son cœur palpiter d'une joie immense en apercevant quelques gouttes d'eau, deux ou trois gorgées à peine, au fond du cassot. Elle s'empara de ce vase primitif, bien plus précieux pour elle en ce moment que s'il eût été d'or pur, et marchant avec une extrême précaution, de crainte de perdre une seule goutte du précieux liquide, elle s'approcha de l'endroit où gisait Evrard.

Il avait les yeux ouverts. Au bruit des pas d'Alice il se dressa même à demi sur son séant.

—Ah ! c'est toi !... fit-il avec un grand soupir de satisfaction. Tu as été bien longtemps...

—Mon ami, répondit-elle avec un sanglot dans la voix, si tu savais combien il m'a fallu chercher ! Encore n'ai-je pu trouver que ceci.

—Je suis un affreux égoïste.... c'est vrai. Mais je souffrais tant de la soif.... vois-tu.... j'ai comme du feu..... là-dedans !... Cette eau, donne, oh ! donne-la moi !

Elle approcha le cassot des lèvres du blessé, de manière qu'il n'en perdit pas une goutte.

En deux traits avides il but tout.

—Que c'est bon ! soupira-t-il, Dieu que c'est bon ! Merci, ma bonne Alice !

Elle se baissa vers lui, et tout en cherchant sa bouche pour y appuyer un baiser, elle murmura :

—Ces quelques gouttes d'eau me donnent en ce moment la plus grande joie de ma vie !

—Quelle heure peut-il être, maintenant ? demanda Marc après quelques instants de silence.

—Le soleil doit être sous l'horizon ; voici que la forêt commence à s'assombrir.

—Il faut pourtant... continuer notre route... avant que la nuit... soit tout à fait venue.

—Continuer ! Mais où aller, mon ami ?

—Où aller ?... Rejoindre les nôtres..... Nous en rencontrerons certainement..... dans quelque endroit de la forêt.

—Mais à quelle distance, mon Dieu ! Ecoute, Marc. La ville n'est pas bien loin d'ici, j'en reconnaitrai facilement le chemin et pourrai m'y rendre en assez peu de temps. J'y trouverai bien quelque âme charitable qui consente à venir te porter secours. Veux-tu que j'y aille ?

—Toi ! s'écria Marc en se redressant. Et Evil ?...

—C'est vrai, mon Dieu, c'est vrai ! dit-elle en fondant en larmes. Ah ! qu'avons-nous donc fait à Dieu ?

—Alice ! Alice, tes cris me déchirent le cœur ! du courage, je t'en prie... Ecoute ! quel est ce bruit ?...

Ils tendirent tous deux l'oreille. Des coups sourds et multipliés retentissaient au loin et arrivaient jusqu'à eux en roulant sous le dôme du bois.

—Ce sont des coups de hache, remarqua Evrard. Allons de ce côté. Quelques-uns des nôtres qui abattent un arbre..... pour un feu de bivouac. Allons, à la grâce de Dieu..... tournons le dos à la ville qui abrite notre ennemi.

Il voulut se lever, mais ses forces le trahirent, et il retomba sur la terre.

—Arrête, Marc ! tu vas te tuer ! lui dit Alice en s'efforçant de le retenir.

—Donne-moi ma gourde d'eau-de-vie ? demanda-t-il.

—Mais si tu en bois, tu vas peut-être te faire un mal affreux ?

—Donne !

Elle obéit, déboucha la gourde et la lui appliqua sur les lèvres.

Il but âprement cinq ou six gorgées. Mais ses doigts se crispèrent sur sa poitrine. Il aurait avalé du plomb fondu que la sensation n'eût pas été plus atroce. Il évita de parler de peur de laisser échapper des cris de douleur, et resta quelque temps immobile. Enfin, après plusieurs minutes de silence, il dit à sa femme

—Bois-en toi-même un peu pour te donner des forces..... Tu n'as rien pris, depuis le matin !

Quand elle eut avalé une gorgée :

—Donne-moi la main, lui dit-il.

Lui, s'en aidant, se mit, lentement, bien lentement, sur son séant, puis à genoux, et puis enfin, après un suprême effort, debout, sur ses jambes qui ployaient sous lui.

—Bon ! fit-il. Ton bras à présent.

Il s'y accrocha, et, tout en essayant son premier pas :

—Je n'aurais jamais cru, pensa-t-il, qu'on put souffrir autant sans mourir !

Ils s'en allaient ainsi, lui s'appuyant sur elle et trébuchant comme un enfant qui fait ses premiers pas ; elle se retenant aux arbres, aux moindres branches pour s'empêcher de tomber.

Ils n'avaient pas fait un arpent, qu'il lui dit, sa voix tremblait :

—Arrêtons un instant, mais rien qu'un instant.

Il lui passait comme un nuage de sang devant les yeux.

—Mon Dieu ! pensa-t-il, pas maintenant, je vous en supplie ! ..... Encore une heure de vie, Seigneur, que je puisse remettre ma femme entre des mains amies ! C'est si peu pour vous qu'une heure de plus à l'une de vos créatures, et c'est tant pour moi !

Il fit appel à tout ce que son pauvre corps brisé renfermait encore d'énergie, et continua d'avancer.

Ils se traînèrent assez longtemps ainsi, lui se heurtant les pieds contre les pierres et les racines, glissant sur la mousse et sur la terre humide, mais ne tombant jamais cependant grâce aux efforts surhumains d'Alice.

Combien de temps marchèrent-ils de la sorte ? c'est ce qu'ils n'auraient pu dire. Mais eussent-ils vécu cent ans, sous les conditions ordinaires de la vie, qu'un siècle ne leur eût pas semblé plus

long que ces heures, que ces minutes, peut-être, dont chaque seconde égrenait sur eux des tortures indicibles. Lui, se sentir expirer à chaque pas, et penser qu'elle allait bientôt rester seule, perdue en ce grand bois morne ! Elle, le voir s'en aller mourant et se dire qu'elle allait lui survivre !

Et tant de souffrances, et tant d'horreur, le lendemain du jour nuptial !

—J'ai péché contre vos lois, et vous m'en punissez, ô mon Dieu ! soupirait Alice, en étouffant des sanglots qui lui tenaillaient la gorge.

—Je suis maudit ! pensait Evrard.

Firent-ils beaucoup de chemin ? On ne le saurait croire. Car, voyez-vous, les pauvres enfants ne pouvaient aller bien vite !

Cependant les bruits qu'ils avaient entendus devenaient de plus en plus distincts. Ils finirent même par apercevoir des lueurs entre les arbres.

Ils s'arrêtèrent. On allait, on revenait autour de plusieurs feux. Il devait y avoir là beaucoup de gens. Un bruissement confus de voix nombreuses se faisait entendre à distance.

—Allons, allons ! dit Evrard avec impatience.—J'ai cru que j'allais tomber, songéa-t-il, et si je tombais, ce serait fini !—Du courage, ma bonne Alice, du courage.... dans quelques instants.... nous serons sauvés !

S'appuyant tous les deux, maintenant, l'un sur l'autre,—car elle aussi se sentait défaillir,—ils reprirent ce nouveau et long chemin du Calvaire.

La nuit s'épaississait de plus en plus, et c'est à peine s'ils pouvaient y voir à leurs pieds. Aussi une racine, à moitié sortie de terre, s'étant rencontrée sous ses pas, Marc s'y embarrassa les pieds et s'abattit lourdement sur le sol. Alice jeta un cri de désespoir et de ses deux bras enserra le corps de son mari pour l'aider à se relever. Mais il restait étendu par terre comme une masse inerte. De plus elle sentit qu'un sang chaud lui coulait sur les mains. L'appareil s'était déplacé dans la chute et la blessure venait de se rouvrir.

Heureusement qu'ils n'étaient plus qu'à trente pas d'une espèce de clairière où l'armée américaine s'était arrêtée. Alice courut éperdue jusque-là et demanda de l'aide. Emus par ses cris déchirants quelques soldats la suivirent. Ils emportèrent le blessé tout à fait insensible et le déposèrent auprès d'un feu, la tête contre un tronc d'arbre.

—Un chirurgien, pour l'amour de Dieu ! cria la jeune femme en montrant son mari, trouvez un chirurgien !



Et à bout de forces, elle tomba évanouie près du blessé.

Quand elle reprit connaissance il était tout à fait nuit. Devant elle, éclairé par le feu qui flambait en pétillant à quelques pas, se tenait le chirurgien qui, après avoir pansé Marc, venait de la tirer elle-même de son évanouissement. Elle se souleva sur le coude et aperçut son mari étendu, toujours immobile, à son côté. Elle regarda le chirurgien. Celui-ci comprit cette muette mais éloquente interrogation.

—Ne le dérangez pas, il dort, dit-il à la jeune femme. J'ai pansé sa blessure avec soin. L'hémorragie est arrêtée.

—Y a-t-il du danger.

—Aucun.... pour le moment, Madame.

—Sa blessure est-elle grave ?

—Je vous avouerai, répondit le docteur en hésitant, qu'elle est sérieuse.

—Oh ! dites-moi, Monsieur, dites-moi franchement, la croyez-vous mortelle ?

—Il m'est impossible de répondre à cette question avant d'avoir examiné la plaie au grand jour.

Alice vit bien qu'elle n'obtiendrait pas une réponse plus positive et tourna vers son mari des yeux pleins de larmes.

—Mais, vous-même, Madame, reprit le médecin, vous êtes bien faible en ce moment.

Elle haussa les épaules avec indifférence. Ce geste disait :

—Eh ! que m'importe lorsque celui que j'aime se meurt sous mes yeux !

—Avez-vous mangé quelque chose, depuis le matin, Madame ?

Alice ne répondit pas.

—Je m'en doutais, pensa le chirurgien.—Tenez, Madame, prenez ce morceau de pain. C'est tout ce qui reste ici en fait de vivres. Plus prévoyant que nos gens qui comptaient dîner aux Trois-Rivières, j'avais emporté quelques provisions pour nos blessés.

—Mais vous-même, Monsieur, n'avez-vous pas faim ?

—Non, je viens de manger, il n'y a qu'un instant, repartit le docteur qui n'hésitait pas à faire un mensonge. C'était son repas qu'il donnait.

La beauté, la jeunesse, la distinction, l'infortune de cette femme délicate le touchaient profondément.

—Dans ce cas, Monsieur, reprit Alice, j'accepte, mais pour lui. Moi je n'ai pas faim.

—C'est de faiblesse que vous vous êtes évanouie, Madame. Vous feriez bien de manger un peu. Si vous voulez être en état de veiller sur votre mari, il faut que vous vous donniez un peu de

force. Du reste, dans l'état où il se trouve, mieux vaut qu'il ne mange rien maintenant.

Alice secoua négativement la tête et enfouit le morceau de pain dans la poche du justaucorps de Marc.

—Croyez-m'en, Madame, reprit le docteur, tout ce dont il a besoin à présent, c'est de boire de temps à autre. Vous lui donnez de l'eau quand il en demandera, mais peu à la fois. En voici, près de vous, dans ce vase; je l'ai puisée pour vous. Elle est bien trouble, l'eau de ce marais; mais c'est tout ce que nous en avons, et bien heureux sommes-nous encore de n'en être pas complètement dépourvus. Mais encore une fois, vous ne pouvez passer la nuit de la sorte. Prenez au moins quelques gouttes d'eau-de-vie avec de l'eau, j'en ai ici, dans cette gourde. Oui, n'est-ce pas?

Elle but ce que lui présenta le docteur, le remercia du regard, et, tombant dans une rêverie morne, se remit à contempler le blessé toujours assoupi.

Le chirurgien vit qu'on n'avait plus besoin de lui et s'éloigna.

Longtemps Alice demeura dans l'immobilité de la contemplation, égrenant dans son cœur meurtri le long rosaire de ses pensées douloureuses.

Enfin Marc ouvrit les yeux et les promena autour de lui avec égarement. Comme c'était la première fois qu'il reprenait connaissance depuis sa chute, il ne comprenait rien à la scène étrange qui s'offrait brusquement à ses regards. A perte de vue, dans un vaste bas-fond, s'étendaient des groupes d'hommes couchés pêle-mêle auprès d'une centaine de feux, çà et là, quelques sentinelles postées autour du camp, erraient lentement, comme autant de fantômes, dans le silence et l'ombre. Puissamment éclairés d'en bas les mille arceaux de la cime des arbres saillaient vivement sur le ciel sombre; tandis que, à travers le feuillage clair, tremblotaient quelques étoiles qui semblaient frissonner sous la fraîcheur de la nuit.

Gémissant dans le feuillage touffu de quelques vieux pins qui se dressaient tout à côté du marécage, le vent produisait ce bruit mélancolique qui rappelle la plainte des flots mourants sur une grève. Quelques oiseaux de proie qui flairaient la mort, dominaient de temps en temps cette plainte solennelle et continue, en se jetant l'un à l'autre de sinistres croassements, tandis qu'un hibou, irrité de l'éclat de tous ces feux, poussait dans l'espace des miaulements rauques et lugubres.

Marc frissonna, regarda Alice, se souvint et comprit. Il soupira et ferma les yeux devant cette scène d'une mélancolie poignante.

—Qu'as-tu donc, mon ami, lui demanda sa femme, souffres-tu. Veux-tu quelque-chose ?

—J'ai soif.

Alice lui souleva la tête et lui présenta de l'eau. Il en but quelques gorgées, resta quelques instants immobile, et puis alla chercher la main froide d'Alice qu'il pressa doucement dans sa main brûlante, tandis que deux grosses larmes roulaient dans ses yeux et glissaient de chaque côté de son visage.

—Oh ! je t'en supplie, Marc, balbutia la jeune femme, et avalant un sanglot, ne pleure pas ainsi, cela te fait trop de mal !

—Pauvre malheureuse enfant, murmura-t-il, tant de souffrances imméritées..... à cause de moi ! Rien ne m'ayant jamais réussi..... n'aurais-je pas dû me douter..... que je te serais fatal !

—Ne dis pas cela, Marc ! Non, vois-tu, c'est moi qui suis abandonnée de Dieu pour avoir délaissé mon père.....

Et l'infortunée créature sentant la main de fer du malheur tordre plus violemment ses entrailles, elle éclata en sanglots et laissa tomber sa tête défaillante sur l'épaule de Marc.

Ils pleurèrent ainsi longtemps, bien longtemps.

Ce fut une horrible et interminable nuit.

Enfin le soleil se leva et ses rayons vinrent éclairer les fugitifs éveillés déjà par les premières lueurs du jour. Souillés de poudre, de boue, quelques-uns de sang, leurs vêtements déchirés, la figure pâlie par l'insomnie et la faim, ces misérables soldats rappelaient en ce moment les *Gueux des Bois*, paysans armés qui, à la fin du seizième siècle, guerroyaient en partisans pour l'indépendance des Provinces-Unies.

Aussitôt que le jour fut assez grand, tout le camp s'ébranla pour se mettre en marche, ceux du moins qui le pouvaient. Quant aux blessés, il ne furent pas longtemps à s'apercevoir qu'on ne s'occuperait point d'eux. En vain, les chirurgiens et les officiers couraient-ils de groupe en groupe en suppliant ceux qui étaient valides de ne pas abandonner ainsi leurs malheureux compagnons d'armes, on leur tournait le dos sans les écouter, chacun ne songeant plus qu'à soi. L'extrême misère, la terreur des foules affolées produisent de ces spectacles d'égoïsme hideux qui ravalent l'homme au-dessous de la brute.

JOSEPH MARMETTE.

(à continuer.)

# LA CHAPELLE SOLITAIRE

POÉSIE COURONNÉE AU CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL

---

Quand l'homme faible et qui redoute  
La contagion du malheur  
Nous laisse seul sur notre route  
Face à face avec la douleur ;

Quand l'avenir n'a plus de charmes  
Qui fassent désirer demain  
Et que l'amertume des larmes  
Est le seul goût de notre pain :

C'est alors que ta voix s'élève  
Dans le silence de mon cœur,  
Et que ta main, mon Dieu, soulève  
Le poids glacé de ma douleur.

LAMARTINE.

## I

Il est, loin du chemin que suit la multitude,  
Une antique chapelle à l'air mystérieux :  
Souvent j'aime à porter dans cette solitude  
Mes pas silencieux.

Elle s'élève au sein d'une forêt profonde,  
Où des cèdres plaintifs les murmures confus  
Viennent s'harmoniser aux pleurs tristes de l'onde  
Sous les sapins touffus :

Séjour perpétuel de la paix, du silence,  
Où Dieu répand à flots la joie et le bonheur,  
Où l'homme malheureux aspire l'espérance  
Qui ranime son cœur.

La nature plongée en un repos sublime  
 Semble, là, méditer des hymnes éternels :  
 Car il monte des bois une prière intime  
 Comme des saints autels.

Ce doux recueillement, cette harmonie austère,  
 Plait au cœur dont le monde a trompé les désirs,  
 Au cœur désabusé qui délaisse la terre  
 Et tous ses vains plaisirs.

L'âme sourit alors, et, méprisant les chaînes  
 Que tendait sur ses pas la fausse volupté,  
 Elle dit ses regrets sur les choses mondaines  
 Et sur leur vanité.

Elle s'élançe au ciel, palpitante et joyeuse ;  
 Elle mêle sa voix à ces pieux accents  
 Qu'emporte vers les cieux la brise harmonieuse,  
 Soupirs attendrissants.

Dans cet isolement la vie est moins amère ;  
 L'horizon de notre âme est parsemé d'azur ;  
 Le soleil est plus doux, l'onde paraît plus claire,  
 Le firmament plus pur...

## II

C'est là que, le matin, au lever de l'aurore,  
 Ma mère, en souriant, m'apprenait à prier.  
 J'étais petit enfant : je me rappelle encore  
 Les détours du sentier.

Des rayons de soleil se jouaient dans la mousse,  
 L'aurore étincelait sur les cimes des monts,  
 Le souffle du matin, de son haleine douce,  
 Embaumait les vallons.

Les premiers feux du jour, tremblants, mélancoliques,  
 Eclairaient le saint lieu ; les ombres de la nuit  
 S'effaçaient lentement sous les voûtes rustiques  
 Comme un rêve qui fuit.

J'étais rempli d'amour, de respect et de crainte...  
Ma prière, mêlée aux parfums du matin,  
Comme un encens montait de la modeste enceinte  
Vers le séjour divin...

## III

Je ne comprenais pas, dans ma candeur d'enfance,  
La faiblesse de l'homme au cœur ambitieux ;  
Je ne prévoyais pas les dangers, la souffrance,  
Le mensonge, le faux ni les jours soucieux.

Mais maintenant, déjà, j'ai coudoyé la foule ;  
Et sans cesse battu comme un flot agité  
Que le vent en courroux brise, foule et refoule,  
Je regrette l'enfance et sa félicité !

J'ai parcouru déjà les beaux jours de la vie ;  
Demain, demain pour moi, vingt printemps vont sonner.  
Au souffle des pervers mon âme s'est flétrie,  
Et j'ai vu mes espoirs soudain m'abandonner !

J'avais bercé mon cœur de douces perspectives ;  
Des fantômes brillants, des mirages trompeurs  
Étaient à mes yeux des clartés fugitives :  
Je croyais que c'était la gloire et les splendeurs !

Mais je fus le jouet de vaines jouissances,  
Et mon rire joyeux a fait place aux sanglots :  
Tel un aventurier, sur les vagues immenses,  
Voit son dernier esquif s'abîmer dans les flots.

## IV

Parmi la foule indifférente  
Je n'ai jamais trouvé qu'égoïsme et froideur,  
Et jamais mon âme souffrante  
N'y trouva son ami, ni son consolateur.

Je n'ai jamais goûté cette amitié fidèle  
Qui console des pleurs, de l'exil, des chagrins,  
Qui fait renaître au cœur une gaité nouvelle,  
Et revenir les jours sereins.

Mais je fus abreuvé de noires calomnies ;  
Je fus le jouet des pervers,  
De leurs infâmes tyrannies,  
Et de leurs sarcasmes amers.

Comme un roseau brisé que le vent de l'orage  
Entraîne après lui par les champs,  
Mon âme subit maint outrage  
De l'impudence des méchants.

Comme un esquif errant sur la vague profonde,  
Je fus sans cesse ballotté  
Sur les flots orageux du monde  
Au souffle de l'adversité.

Et puis, quand vint le jour d'un périlleux naufrage,  
Pas un frère, pas un ami,  
Ne vint jamais sur mon passage,  
Réveiller mon cœur endormi...

C'est alors, ô mon Dieu ! que j'appris à connaître  
L'homme et ses mesquins intérêts ;  
Et moi qui viens presque de naître,  
Déjà je m'abîme en regrets !...

Mais je te vis, Seigneur, au milieu de mes peines :  
Tu venais me tendre la main ;  
Tu venais dissiper les haines  
Qui m'arrêtaient dans mon chemin....

## V

Alors, brisé, déçu, je veux fuir ce vain monde  
Et ses plaisirs trompeurs ;  
Et près de toi, mon Dieu, dans une paix profonde  
Je cherche tes douceurs.

O chapelle des bois ! je reviens sous ton ombre,  
Car mon cœur opprimé  
Veut encor méditer sous ton portique sombre  
Que j'ai toujours aimé !

Tout est tranquillité sous ton humble colonne,  
Tout est paix et bonheur  
Dans l'air mystérieux, même, qui t'entourne,  
Dans ton site enchanteur !

En vain les ouragans grondent-ils sur la terre,  
Je ne les crains jamais ;  
Car la tempête meurt près de ton seuil austère,  
Où je vis désormais !...

LÉON LORRAIN

Iberville, 3 Mai 1875.

---



# LES CANADIENS DE L'OUEST

---

MICHEL BRANAMOUR MÉNARD

Michel Branamour Ménard naquit au village de Laprairie, le 5 décembre 1805. Il avait à peine seize ans lorsqu'il se rendit au Détroit pour se mettre au service de la Compagnie américaine de fourrures. Trois ans après, à la demande de son oncle, le colonel Pierre Ménard, alors lieutenant-gouverneur de l'Illinois, il alla demeurer à Kaskaskia, où il fit la traite pendant plusieurs années.

Comme la vie des bois avait pour Ménard un très-vif attrait, il alla ensuite demeurer au milieu des Shawnees sur lesquels il exerça en peu de temps une si grande influence qu'ils l'éluèrent comme leur chef. Son ascendant s'étendit bientôt à d'autres tribus, au point qu'il fut pendant quelque temps en négociations avec le gouvernement des Etats-Unis pour le transfert de tous les sauvages du Nord-Ouest dans l'Utah et la Californie. Ce plan échoua, mais s'il eut réussi, Ménard serait devenu le roi absolu de cent mille sujets, dont il eut voulu faire un peuple redoutable.

Vers 1833 ou 1834, Ménard émigra au Texas et se fixa à Nacagdoches, où il fit la traite avec les Mexicains et les sauvages. Les succès qu'il obtint dans le commerce lui valurent bientôt une position importante dans le pays.

Le Texas ne contenait alors qu'une population de 60,000 âmes, et était en la possession de la confédération Mexicaine. Ses habitants luttèrent cependant depuis 1829 avec des alternatives de revers et de succès, pour obtenir leur indépendance, et ils étaient à cette époque en pleine révolution. Ménard prit fait et cause pour les insurgés auxquels il rendit les plus grands services, et reçut, croyons-nous, le commandement de l'un des corps révolutionnaires.

Les Mexicains, pour mieux combattre les Texiens, s'efforcèrent

de soulever les sauvages qui rôdaient près de la frontière nord-est, afin de les pousser à envahir le pays, où ils auraient semé la ruine et la désolation. Le gouvernement du Texas en apprenant l'invasion formidable que l'on organisait, chargea le colonel Ménard de se rendre au milieu de ces peuplades afin de les pacifier, et il fallut toute son autorité et tous les moyens de persuasion qu'il savait trouver au besoin pour réprimer leur soulèvement. Ménard parvint toujours du succès inespéré de cette démarche comme du plus grand service qu'il ait pu rendre à sa patrie d'adoption.

Après plus d'un combat acharné, les Texiens conduits par le général Samuel Houston triomphèrent finalement des Mexicains, et se constituèrent en république fédérative, au mois de mars 1836. Ménard forma partie de la convention qui prononça l'indépendance du Texas et adopta la constitution du nouvel état.

Ménard se fixa cette même année à Galveston, la capitale actuelle du Texas, dont il avait pressenti la future importance. Il acheta au mois de décembre du premier Congrès de la république l'étendue de terrain sur laquelle la ville, qui n'était pas encore née, devait plus tard s'élever, moyennant la somme de \$30,000, et il construisit les premières habitations. Personne ne saurait assurément lui disputer le titre de fondateur de Galveston, car il en fut non-seulement le premier et principal propriétaire, mais il s'associa par la suite à tous ses progrès. Et par progrès, il entendait non-seulement le développement matériel de la ville, mais la fondation d'institutions de bienfaisance, de charité, de maisons d'éducation, d'asiles pour les pauvres, tout ce qui constitue en un mot la véritable civilisation.

En 1838, Ménard fut choisi par le comté de Galveston pour le représenter au Congrès, où il joua un rôle remarquable et fit passer plusieurs mesures importantes, entre autres une loi qui contribua puissamment à relever le crédit financier du Texas, fortement ébranlé par ses derniers bouleversements politiques. Cette loi fut rejetée à la session de 1839, mais elle fut adoptée l'année suivante à une forte majorité, après avoir reçu la sanction des hommes les plus distingués du pays, entre autres du général Houlston, le premier président du Texas. Esprit d'une grande originalité, d'une rare vigueur, d'un sens très-pratique, Ménard s'exprimait en chambre dans un langage concis et énergique, semé d'anecdotes, de fines saillies, auxquels son accent français et l'animation de ses gestes donnaient un cachet tout particulier.

Ménard ne fut pas seulement un homme public habile et consciencieux; il se fit encore remarquer dans la vie privée par toutes les qualités qui caractérisent le bon citoyen. Aussi lorsque la

mort l'atteignit à Galveston en 1856, le deuil fut général parmi la population, dont il avait su mériter la confiance à un haut degré.

On raconte que quelques jours avant sa mort les Shawnees, auxquels son souvenir n'avait cessé d'être cher, envoyèrent une députation auprès de lui, à la tête de laquelle se trouvait un frère du célèbre Tecumseh, dans le but de le prier instamment de reprendre le commandement que la tribu lui offrait à l'unanimité. Les délégués, revêtus de leur plus beau costume, se rendirent à sa résidence, mais ils refusèrent d'y entrer. Ils s'assirent tous ensemble sur le vert gazon, où ils tinrent une longue et intéressante conférence. Lorsque les sauvages l'eurent vainement supplié pendant plusieurs heures de redevenir leur chef, ils reprirent consternés le chemin de leurs foyers, où la mémoire de Ménard est religieusement conservée.—“ Michel ne nous a jamais trompés,” disent encore les Shawnees. Simple mais bel éloge que les traiteurs n'ont pas toujours mérité des enfants des bois.

JOSEPH TASSÉ.

---

# DU CHRISTIANISME

ET DE SON INFLUENCE SUR LA FEMME DANS LA FAMILLE  
ET LA SOCIÉTÉ

(suite)

---

## VI

VII. Les trois siècles de persécution constituent une époque d'expiation et de triomphe pour les femmes. Julien, qui faisait profession de les mépriser en sa double qualité d'apostat et de stoïcien, disait qu'elles volaient au martyre comme des abeilles à leur ruche. Ce baptême de sang qu'elles recherchaient avec une persévérance qui étonne, acheva de les purifier des souillures du paganisme, et les éleva au niveau de l'homme par la force morale, qui est le courage de la vertu. Ces nobles créatures, que des lois iniques courbaient encore sous un joug humiliant, aimaient mieux abandonner leur corps aux instruments de torture que de souiller leur âme d'une honte ou d'un crime. Dans les cachots où on les enfermait avant de les conduire au tribunal qui les envoyait à la mort, elles pleuraient les unes au souvenir d'un enfant ou d'un époux, les autres à la pensée d'un père ou d'une mère auxquels elles avaient voué toutes les tendresses de leur cœur ; mais en songeant aux cieux qui allaient s'ouvrir pour les recevoir, au-dessus du bûcher funéraire, elles priaient. Leur prière était pour tous, et elles laissaient à cette divine mère qu'on appelle Providence le soin de protéger leur famille. Sans vouloir pénétrer les causes d'un pareil dévouement et d'une abnégation si sublime, on a poussé la démence jusqu'à qualifier de *barbares* ces tendres victimes du fanatisme païen. Les barbares étaient ceux qui les condamnaient à choisir entre le ciel et la terre, entre Dieu et Satan, et qui immolaient sans pitié celles dont le choix, fait d'avance, n'admettait plus de retour. Qui redira l'amertume des chagrins mater-

nels? Que sont les tourments du corps auprès de ce martyr de l'âme brisée dans ses affections? On vit des chrétiens des deux sexes, à demi-morts sous la main des bourreaux, et saisis tout à coup de regret, sur le point d'écarter la couronne qui venait se poser sur leur tête, pour rejoindre ici-bas ceux qu'ils se résignaient enfin, par un effort surnaturel, à aller attendre là-haut!

Non, quoiqu'en pensent les impies, la religion qui a produit les sœurs de charité, qui a multiplié les soulagements pour toutes les misères sans en excepter une seule, qui prêche sans cesse l'union et la fraternité, cette religion miséricordieuse n'a dénaturé jamais personne! La foi n'enlève, ne dessèche ni ne flétrit les sentiments de la nature. Elle les élargit au contraire, leur imprime un essor plus élevé, et les rendant saints, elle les rend inviolables. L'Évangile n'est autre chose que le couronnement divin de la loi naturelle. Quiconque en suit les préceptes n'est ni méchant, ni ingrat. Il aime par-dessus tout la Divinité, et l'humanité comme lui-même: dans ces deux amours sont compris tous les devoirs de l'homme.

Les sages de la Gentilité, les Celse, les Porphyre, les Hiéroclès, les Lucien, se moquaient des chrétiens parce que, entre autres inepties, disaient-ils, *ils s'étaient laissés persuader par leur premier législateur qu'ils étaient tous frères*. L'apôtre qui, en cette nuit mémorable témoin de tant de prodiges, avait penché sa tête sur la poitrine de l'Homme-Dieu, quand l'âge l'eut courbé vers la tombe, se faisait porter encore au milieu des fidèles, et là, leur répétait ces paroles qu'il avait toujours eues sur les lèvres: "Mes enfants, aimez-vous les uns les autres." Aussi, les disciples de Jésus observèrent-ils si bien ce conseil que les païens, frappés de cette harmonie, de cette concorde inaltérable qui existait parmi eux pendant que tout était divisé autour d'eux, s'écriaient, au rapport d'auteurs profanes: "Voyez donc comme ils s'aiment!" Et cette croyance qui tend ainsi à former de tous les hommes une famille de frères et d'amis, aurait affaibli, étouffé les sentiments et les affections légitimes du cœur humain! Voilà pourtant un des reproches *bien sentis* que lui adresse la sensiblerie à la mode, par l'organe de romanciers et de poètes qui travaillent à paganiser la société de nouveau.

VIII. Or, nous avons constaté ce qu'était la femme au-delà de la Croix: proie de l'homme, son inférieure et son esclave, instrument docile de tous les désordres sous le paganisme, et ne vivant que par les sens, elle ne se sentait même pas abjectement périr. *Quantùm mutata ab illà!*

Cette révolution radicale dans l'existence de la femme, ce changement salutaire que les législateurs antiques avec leurs lumières.

avaient jugé à jamais impossible, est une des merveilles du Christianisme : c'est peut-être le fait le plus remarquable et l'un des plus miraculeux de l'histoire. Il ne se serait pas opéré sans la vertu qui émane de Jésus-Christ.

Ce front qui s'était tenu volontairement penché sous le joug de toutes les servitudes, à peine fut-il touché du signe de la rédemption, qu'il se releva digne et fier, et que l'homme y voyant l'empreinte de la main divine, le pur reflet du beau idéal, a salué dans la femme son égale. Soutenue de la grâce, un moment lui suffit pour devenir aussi grande et sainte qu'elle avait été dégradée. Comme elle avait dépassé l'homme dans l'ignominie, elle le dépassa autant dans la gloire ! Cette puissance énorme qu'elle avait déployée pour le mal, redoubla dès qu'elle voulut s'en servir pour le bien. Des peuples entiers lui durent après Dieu, le bienfait inappréciable de leur entrée dans le sein de l'Eglise.

Sous l'action vivifiante de l'Évangile, elle renaissait à une vie nouvelle qui allait lui apporter la consolation, la paix, la liberté, et une large part d'influence dans la préparation de l'avenir. Sa reconnaissance ne connut point de bornes. Elle la manifesta de toutes manières, prête à accourir au martyr pour témoigner de sa foi, aux hôpitaux, dont le premier fut fondé par Fabiola, dame romaine, pour épuiser, si possible, l'inépuisable trésor de sa charité, aux prisons pour secourir les persécutés, les consoler et les encourager de ses espérances, au désert pour voler d'une aile plus légère dans les sphères de la perfection, chez les Barbares pour y conquérir des âmes à son Dieu, partout enfin où pouvait l'appeler la voix aimée du Sauveur. Ste. Hélène partage avec son fils, Constantin, l'honneur d'avoir fait monter sur le trône le Christianisme jusque-là errant au milieu des tombeaux. Par Clovis, vainqueur dans les plaines de Tolbiac, Ste. Clotilde gagna à Jésus-Christ le royaume des Francs—qu'un Pontife appelait le plus beau après celui du ciel—et qui, trois siècles plus tard, sous la conduite de Charlemagne, obtint la prépondérance en Occident, agrandit et consolida le pouvoir temporel des Papes. L'extinction de l'Arianisme en Europe fut encore l'œuvre d'une femme. Gibbon attribue cet événement, qui détermina la soumission de l'univers au symbole de Nicée, à la conversion d'Herménegilde, roi Visigoth, qui, touché par les vertus et les prières d'Ingonde, son épouse, abjura solennellement l'hérésie Arienne. Olga, mère d'Inrik, chez les Slaves, quelques vierges chez les Goths, et une princesse en Pologne, contribuèrent puissamment, de leur côté à établir le règne de la loi chrétienne. Ces excellents résultats, dont on est redevable au zèle et à l'influence bénie de la femme, sont des preuves

sans réplique du rôle supérieur qu'elle exerce sous le Christianisme, dans l'ensemble des faits providentiels d'où résulte l'avancement de la société humaine. La mission lui vient du ciel, et le secours aussi. Par elle-même, elle n'est rien que la plus faible d'entre les créatures, mais par la foi qui l'élève au-dessus des faiblesses de la nature, on serait tenté de dire qu'elle est tout ; plus d'efforts, plus de sacrifices qui lui coûtent.

IX. Ah ! qu'elle ne l'oublie jamais ! sans le Christ, elle serait toujours plongée dans l'esclavage du corps et dans celui mille fois plus odieux et plus dégradant de l'âme ; elle n'aurait pas cessé d'être un danger social, une victime vouée au mépris et à la flétrissure. L'homme, perdu par elle, aurait continué de se protéger contre elle. Chrétienne, elle l'élève jusqu'à Dieu par l'éducation qu'elle lui inculque, et l'amour dont elle l'entourne comme d'un rempart qui le déroberait aux atteintes du mal. Païenne, elle l'aurait retenu dans les langes d'une ignorance coupable, et l'aurait asservi, par la force aveugle de l'habitude, au culte infâme de Vénus. Elle ne se serait lassée de donner et recevoir la mort ; au lieu que, transformée par l'Évangile, elle communique à tous avec un sang généreux, cette vie spirituelle plus précieuse que la vie physique qu'un accident peut détruire, qu'un souffle peut éteindre.

Mais grâce au sentiment religieux qu'elle possède dans sa plénitude infinie, grâce à la Vierge Mère qui veille sur celle dont elle partagea naguère les joies saintes et les angoisses, le vent de la mort ne souffle pas de ce côté. La ruine ne viendra point de la femme, qui serait la première à en souffrir toute l'horreur. Quand leurs pères, leurs frères et leurs époux traînaient le fils de Marie au Calvaire, les filles de Sion le suivaient en pleurant : dans cet Homme penché sous le faix de la croix, un signe mystérieux leur faisait voir confusément le Sauveur ; quand ses disciples mêmes l'abandonnaient en proie à la rage d'une plèbe déicide, elles marchaient tristement à la suite des bourreaux ; quelques-unes crurent en Lui avant les Apôtres, et elles furent les premières messagères de la grande nouvelle de la résurrection. Malgré la timidité naturelle à leur sexe, elles ont fourni des légions de martyres ; malgré l'humilité de leur condition, elles ont coopéré largement à la conversion des Barbares. Elles conservent encore dans l'humanité les croyances par lesquelles elle subsiste. Et lorsque l'aurore du dernier jour se lèvera sur le monde, combien auront gardé pur le souvenir du Dieu qui les racheta de la servitude ! Que d'ingratitude et d'oubli Jésus-Christ a rencontrés chez les hommes ! Et que de dévouement, que de tendresse n'a-t-il pas trouvés chez l'autre moitié du genre humain ! Toutes, sauf une

infime exception, ont été fidèles à Celui qui, il y a dix-huit siècles, leur a tendu une main secourable sur le bord de l'abîme.

X. Que serait d'ailleurs une fille, une épouse, ou une mère incrédule ? Ce phénomène est si rare qu'il serait oiseux d'en parler. Grâce à la femme de la civilisation chrétienne, qui a formé les mœurs, l'opinion flétrit avec une rigueur exceptionnelle la malheureuse qui renie le Christ, le seul appui capable de soutenir sa marche dans le chemin du devoir. L'impiété chez une femme est synonyme de corruption. Et qui voudrait s'unir à une compagne dont l'âme glacée par le poison du doute, ne pourrait plus répondre à son âme ? C'est parce qu'elle croit et aime mieux que nous, que la femme est meilleure que nous. Otez-lui cette vertu divine de la charité qui est tout le christianisme, pour la remplacer par les calculs égoïstes d'une philosophie sans entrailles : et la femme, détruisant en elle l'ouvrage du Créateur, corrompant son essence, devient un monstre dans la nature. L'incrédulité, qui dénature tout ce qu'elle touche, a engendré les *furies de la guillotine*. En embrasant le cœur humain du feu des concupiscences, elle y a réveillé cette soif de sang à laquelle on doit les scènes affreuses de la Révolution. Ce triomphe de l'Anti-Nature, pour nous servir, en en détournant le sens, d'un terme de Michelet, cette épouvantable victoire de la barbarie, fut la conséquence naturelle de la sophistique des philosophes du dernier siècle. Sous de faux airs de respect, ces vils histrions s'attaquèrent à la femme, sachant que rien n'était fait tant qu'elle resterait vertueuse et croyante. Par elle surtout, ils voulurent anéantir la religion : projet insensé qui n'eut d'autre effet que de montrer avec plus d'évidence l'extrême importance sociale du Christianisme. Fidèles aux traditions du père du mensonge, ils découvrirent à ses regards l'arbre de la science, après en avoir soigneusement retranché toutes les branches de l'arbre de vie : ils lui proposèrent de manger de ce fruit et déployèrent les mille séductions de leur art pour le faire paraître agréable. Et la femme, oubliant la menace divine qui subsiste toujours, prêta l'oreille à leur voix. Elle pécha encore par l'orgueil et retomba sous la domination de la chair. Elle abdiqua sa dignité de chrétienne pour se faire philosophe, et cessa d'être respectable ; elle chercha le génie, ne le trouva pas, et perdit sa vertu. Quand elle fut descendue bien bas dans la fange, des roués l'enlevèrent et la mirent sur l'autel à la place de l'Homme-Dieu. Elle devint donc une déesse, et n'en fut que plus méprisable. Mais dès qu'ils crurent assuré le succès de l'œuvre satanique, les réformateurs se vengèrent sur la femme des quatorze siècles de gloire, de grandeur et de foi qu'elle avait en quelque



sorte imposés à la France. Ils avaient dissimulé longtemps ; longtemps ils s'étaient traînés à ses pieds, l'enivrant d'encens, lui murmurant tout bas des paroles séductrices, mendiant son sourire, et se disant heureux après l'avoir obtenu. L'athéisme triomphait. L'heure était bien choisie pour bouleverser les rôles : l'homme pouvait redevenir despote, et la femme être replacée sous le barbare régime de l'oppression antique. L'un avait la force ; pour se protéger, l'autre n'avait plus que sa faiblesse. Car les droits de la femme disparaissent avec l'Évangile qui seul peut les rendre sacrés ! Les révolutionnaires venaient de la traiter en idole : bientôt, ils la traitèrent en victime. Elle s'était abaissée jusqu'aux prostitutions païennes : il fallait une expiation ; elle remonta sur l'échafaud, et là, en face de cette destinée qu'elle s'était faite, elle retrouva avec sa foi toute sa dignité pour mourir ! Ses illusions dissipées devant l'image de la mort qui était partout sous ses yeux, elle se ressouvint de la Croix : elle la ressaisit d'une étreinte sublime, et, regardant le ciel, ne tenant plus à la terre où elle n'avait plus d'espérance, elle marcha au supplice avec moins de trouble que lorsqu'elle allait dans l'ombre au déshonneur. Instruite maintenant par ce maître sévère qu'on appelle l'expérience, elle connaît la condition misérable qui lui écherra nécessairement en partage si jamais elle abandonne cette croyance qui est sa sauvegarde pour retourner à l'école des sophistes : l'émancipation qu'on lui offre, débarrassée des liens du devoir, serait le tombeau de son honneur ! Elle a expié les grandes fautes du passé ; pour elle, le présent est chargé d'amertume, parce qu'elle est presque seule à prier dans le temple désert, et cette solitude où on la laisse dans la maison du Seigneur, la remplit de tristesse. Mais elle est pure des infamies qui déshonorent notre temps ; on ne l'a vue tremper dans aucune des conjurations qui ont éclaté à la fois contre la religion, la société, la famille ; elle n'a conseillé nulle des iniquités et des trahisons commises contre l'Église, son pouvoir et sa liberté. Rien n'est donc désespéré, puisque l'esprit du mal, s'arrêtant à l'homme, n'a pu entamer la belle âme de la femme.

XI. La femme, au moyen âge, grandie par le martyre et l'apostolat, reçut une sorte de culte peut-être exalté dans les hautes classes de la monarchie européenne. Elle ne fut pas seulement une puissance domestique, elle fut aussi une puissance sociale. Ces hommages étaient une tardive réparation pour tout l'opprobre et l'odieuse tyrannie dont elle avait été, naguère, accablée. Aux cris de malédiction qu'on avait fait retentir autour d'elle succédait un concert d'honneurs et de louanges ; le joug de fer qui avait déchiré ses épaules, se transformait en couronne. Les hommes s'étaient

abrutis dans ses bras ; ils se civilisèrent à ses pieds. La chevalerie naissait d'un souffle de foi et d'amour. Cette institution qui a produit tant de choses dignes de mémoire, était trop belle pour durer toujours ; elle est disparue en même temps que la Réforme paraissait en Europe ; mais on en a conservé le respect de la femme, qui en était l'âme, et qui a fait sa gloire dans l'histoire.

Ainsi, la femme, civilement et moralement l'inférieure de l'homme dans l'antiquité, se trouve dans les temps modernes son égale par l'intelligence, et, le Christianisme perfectionnant sa nature, elle lui est généralement supérieure par le cœur et la vertu. Par suite de cette heureuse transformation, les législateurs n'ayant plus les mêmes raisons de redouter son empire, se sont peu à peu désistés de leur rigueur à son égard. Mais les mœurs allant plus vite que les lois, lui donnèrent le gouvernement de la famille en l'associant à l'autorité du mari bien avant que l'idée vint de consacrer cette coutume comme principe de législation. Le régime de la communauté fut l'ouvrage des mœurs imprégnées de christianisme. Les lois ne firent que le reconnaître et le sanctifier en l'entourant de garanties propres à prévenir les abus. Cette forme de gouvernement domestique fut et dût être inconnue au monde antique, à cause de l'état d'infériorité où croupissait la femme, dénaturée par le paganisme.

XII. Certes, la religion chrétienne est l'œuvre exclusive de Dieu qui vit éternellement dans son Eglise ; mais la société et la famille, dérivées de cette religion, sont faites de la femme. Elle a enfanté avec la coopération divine les grandes choses que nous voyons : cet amour du bien, cette soif de progrès, ce respect de l'ordre et de l'autorité, ce dévouement et cette compassion pour le malheur, cette noblesse de sentiments, cette conscience publique dont l'antipathie est si profonde pour le mal, cette éducation religieuse à laquelle nous devons ce que nous sommes. Tout cela est sorti de l'âme croyante de la femme. Elle a élevé à la hauteur d'un sacerdoce sa mission dans l'humanité. Oui, honneur à la femme qui, par l'action occulte de son génie, a su opérer insensiblement cette réforme autour d'elle ! Mais grâces éternelles à l'Homme-Dieu qui, en s'incarnant au sein de la Vierge, a ennobli, transfiguré tout son sexe, le rendant l'objet de prédilection et, pour ainsi dire, le premier ministre de la Providence !

Tout homme de bien respecte la femme. Or, quiconque respecte la femme doit aimer et croire le Christianisme qui a converti cette martyre séculaire de la servitude en créature bienfaisante, respirant la tendresse, la vertu, la bonté, heureuse du bonheur qu'elle fait naître autour d'elle et ne songeant qu'à l'accroître, consolant

et réparant sans cesse, semblable aux prières que peint le poète volant à la suite de l'injure, semant des roses sur l'aride chemin de la vie, indulgente pour les autres autant que sévère pour elle-même, conseillant toujours et ne commandant jamais, prête à se dévouer pour tout ce qui souffre ou a besoin de secours, et inspirant avec l'amour du devoir, l'amour des grandes choses, qui est un bienfait du ciel. Gardienne pieuse et incorruptible des vérités nécessaires au genre humain, sanctifiée à chaque période de son existence, vierge par l'innocence, épouse par la chasteté, mère par l'immolation continue de son être, elle traverse l'espace entre le berceau et la tombe comme ces souffles printanniers qui préparent à la terre sa moisson de fruits et de fleurs.

L'Eglise de Dieu ne se soutient plus que par elle : à l'ombre du sanctuaire domestique, elle initie l'homme-enfant aux mystères de l'amour divin. Même avant qu'il puisse lui répondre, elle lui parle de Jésus, et le premier mot qu'elle lui fait répéter est ce nom si doux et si pur qu'il purifie les lèvres qui le prononcent. Elle sait le langage propre à pénétrer cette jeune âme ; elle lui dit que ce petit enfant qu'il a vu à l'Eglise et qu'il revoit dans ses rêves, devenu homme, est mort au milieu des tortures ; puis, les entrailles émues de ce triste souvenir, et souriant à travers ses larmes, elle lui révèle l'ineffable mystère de la Croix. Combien en grandissant ont oublié ces premières leçons de leur berceau ! En ont-ils été plus heureux ?.....

La femme est née pour entretenir comme une chaste vestale le feu sacré de la foi de son cœur, et pour de là le répandre sur le monde, vierge par l'exemple, mère, encore par l'exemple et, de plus, par l'éducation dont elle est naturellement l'organe auprès du premier âge. Sa mission consiste en une œuvre de paix et d'amour ; telle qu'elle le fut par le passé, elle doit être dans l'avenir le guide aimé et inspirateur de l'homme vers le bien. Tant d'abnégation, tant d'esprit de sacrifice, tant de charité qu'elle a manifestés jusqu'ici, nous assurent qu'elle ne trahira jamais le devoir, dont elle est l'expression belle et vraie ! Si nous remontons vers l'aurore de l'histoire, nous assistons à l'oracle annonçant le salut comme devant sortir de la femme. Nous la voyons ensuite figurer dans toutes les grandes choses accomplies en Judée, animant les guerriers, chantant les victoires et pleurant les défaites de Sion, chassant les contempteurs de Jéhovah du sol de la patrie, ou obtenant des rois de Babylone le retour de la captivité, ne vivant que par l'espérance et la pensée du Rédempteur futur. Nous saluons avec elle la venue miraculeuse de Celui qui est notre commun initiateur aux mystères de la vie. Nous la retrouvons

gémissante au pied du Calvaire, recevant sur son sein la dépouille inanimée du céleste Martyr, qui ne la laissait un moment que pour la reprendre vivifiée, agrandie de toute l'humanité ! Nous la suivons au Sépulcre, où reposent les restes immortels de l'Homme-Dieu, et bientôt nous y apprenons de sa bouche la nouvelle de la Résurrection. Puis, réconfortée par la vue de son Maître, n'aspitant plus désormais qu'à lui prouver surabondamment son amour, elle brave le tyran dans son tribunal, monte sur le bûcher qu'elle appelle *la place où on donne les couronnes*, et abandonnant aux bourreaux son corps frêle et délicat, elle remet à Dieu son âme divinisée par le martyre. Ou bien, conservée providentiellement, elle fait dans les Catacombes, au milieu des tombeaux, le rude apprentissage de cette vie qui est une préparation à la mort. Désertant les pompes de la cour ou la solitude des chaumières, déposant un instant le diadème impérial ou le joug de l'esclave pour s'asseoir au milieu d'un peuple de frères, égaux dans l'adversité, à la lueur des flambeaux funéraires elle accourt prendre part aux pompes de la douleur, au sacrifice commémoratoire de l'expiation du Calvaire. Penchée sur un berceau pour imprimer au front de l'enfant un baiser et le sceau du baptême, ou sur les misères du pauvre pour les soulager et les guérir, ou sur les délaissés du paganisme pour les instruire de l'arrivée d'un Sauveur, ou sur un disciple infidèle pour le gagner au repentir en réveillant ses remords, ou sur les héros de la foi pour faire passer en elle cette énergie surhumaine qui étonnait les païens, elle va toujours, mystérieuse et recueillie, à l'imitation de l'inimitable modèle, opérant le bien, l'exhalant de toute sa personne par un effort continu qui renaît de lui-même et ne s'épuise jamais. Et l'horizon s'ouvre immense à ses regards ; sa sphère d'action s'élargit proportionnellement à la grandeur de son zèle. Et les Chrétiens sont par elle maîtres de Rome et du monde ; par elle les Barbares sont chrétiens. Et la société, s'inclinant pour la première fois devant la vertu qui est le secret de la force véritable, remet à la femme le sceptre de l'opinion, l'investit d'une puissance extraordinaire sur les mœurs, accepte d'elle les croyances, les idées, les coutumes, tout ce qui constitue, en un mot, l'ordre social. Et voilà comment la civilisation chrétienne s'est formée de la femme ! Elle est son ouvrage, son règne et sa gloire. Grâce à un miracle constant qui nous semble apparaître de toutes parts dans l'histoire, la civilisation chrétienne a reçu de la femme, instrument de la Providence, son entier développement dans l'ordre des temps. Elle est, comme le Christ, le fruit de ses entrailles. La parole qui avait prédit que la femme enfanterait le salut du genre

humain a eu son accomplissement au siècle d'Auguste. Revenant alors à sa nature première, elle voulut, en secondant l'action providentielle, rendre complète la réparation de sa coupable faiblesse. Elle avait perdu l'homme, et porté un coup mortel à la société humaine. Elle résolut donc de ramener l'homme à Dieu et de conjurer ainsi la ruine de la société humaine. Le succès a couronné en partie cette généreuse entreprise, qui, suivant nous, est une réalité historique.

XIII. Au lieu que l'homme, se détournant de sa voie, n'arrive d'ordinaire que par les fautes, à une sagesse aussi imparfaite que tardive, la femme reste généralement fidèle aux bonnes impressions de l'enfance. Elle conserve pure en son cœur la religion qui la console, et l'éloigne du péché en lui montrant dans l'avenir le prix de ses sacrifices. L'incrédulité n'a pas de prise sur elle. Elle croit simplement parce qu'elle aime, parce que son instinct lui révèle que Jésus est tout à la fois son libérateur et son appui, parce qu'elle a besoin de culte, de prière et d'espérance pour surmonter les douleurs inséparables de sa destinée. Sur ces sentiments élevés elle fonde sa croyance que rien n'ébranle, fermant l'oreille aux raisonnements des habiles qui ne s'accordent entre eux que pour disputer. Grâce à elle, grâce à la sainteté de ce ministère qui la constitue l'institutrice première de l'immense famille régénérée par le Christ, le sens moral et le sens religieux ne s'effaceront jamais de la conscience humaine, et ce sera un témoignage vivant qui déposera en sa faveur quand se lèvera pour elle le grand jour des rétributions ! C'est pourquoi Dieu, après la chute des malheureux habitants de l'Eden, ne les sépara pas, malgré le crime qu'ils venaient de commettre ensemble. Il les avait faits pour se compléter l'un par l'autre, et pour s'entr'aider jusqu'à la fin des siècles. Il leur permit donc de demeurer ensemble, afin de pleurer et d'expié en commun leur offense, et pour que la femme, d'abord plus coupable que l'homme, pût obtenir son pardon en se dévouant à lui et en le préservant de lui-même.

“Que serait sans elle la vie humaine ?” se demande Lamennais, et il répond : “Une lutte désespérée, un sanglant combat de l'homme contre la nature et de l'homme contre l'homme.” Semblable à la Béatrix du Dante, qui apparut au poète incertain de sa route au sortir des enfers, pour le conduire par les sphères aériennes jusqu'au centre moteur et immobile où

Par delà tous les Cieux, le Dieu des Cieux réside,

ainsi, il y a une femme que la Providence réserve à chacun

comme pour lui montrer au milieu des écueils, la voie qui mène au port, et lui servir d'appui dans sa marche à travers les mystères de cette vie. "O femme, s'écrie Dante, pénétré de gratitude et d'amour envers son guide mystérieux, toi en qui fleurit toute mon espérance, tu as daigné, pour mon salut, laisser la trace de tes pas sur le seuil de l'enfer, et m'a mis d'esclavage en liberté : pour moi, la terre n'a plus de périls ; je conserve vivante dans mon sein l'image de ta pureté, afin qu'à mon dernier jour mon âme s'échappe de mon corps, agréable à tes yeux !" Sous la protection de l'Eglise, cette Mère attentive qui plane sur ses jours pour la préserver du péril, la femme exerce une action éminemment sanctifiante ; elle contribue plus qu'on ne saurait dire au progrès et à l'affermissement du règne de Jésus parmi les mortels. Sa foi fait penser à Dieu ; son espérance fait croire à l'immortalité de notre âme ; sa charité prouve la divine excellence du Christianisme qui l'inspire ; la dignité de sa conduite empêche le méchant de douter de la vertu.

Ceux qui ne savent l'estimer que par les plaisirs éphémères qu'ils recherchent auprès d'elle, n'ont probablement jamais conçu d'elle ces idées qui la font envisager sous un nouvel aspect, et qui sont ignorées du vulgaire, sous bien des rapports encore païen en ce qui la touche. Ce peu d'estime qu'ils professent pour les femmes, provient de ce qu'ils s'imaginent que celles qui deviennent leurs jouets forment chacune une reproduction du type de leur sexe, tandis qu'elles n'en sont au contraire que des ébauches de rebut. En effet, quoi de plus hideux que ces femmes qui sont hommes, que ces êtres hybrides auxquels on hésite à attribuer un sexe, plongeant tête baissée dans tous les dérèglements, mettant la main dans tous les crimes, ne respirant que bassesse, violence et luxure, capables de tout oser pour contenter un caprice, après avoir renié la vertu qui fait la force, et perdu cette pudeur qui fait la grâce de la femme ? Celles-là ne vivent que pour nuire ; le déshonneur des familles n'est qu'une chance de plus dans leur jeu ! Elles meurent enfin, et personne ne les suit à leur dernière demeure, et sur leur tombe solitaire personne ne mêlera ses prières et ses pleurs. Car personne ne les aime, elles n'ont aimé personne, elles se sont ensevelies tout entières dans le mal comme dans leur élément.

Mais, par contraste, quoi de plus beau, de plus ravissant, de plus saint sous le ciel que la vierge chrétienne dont les traits rayonnent d'innocence, qui rougit à un simple regard, qui chérit le foyer domestique et ignore les joies coupables du cœur, compâtit aux misères des autres et leur porte secours, comme si elle-même eût connu le malheur ; triste quelquefois, jamais malheureuse.

parce qu'elle sait modérer ses désirs ; aimant tout ce qui est faible, timide ou souffrant ; parée de candeur, de piété, de douceur et de grâce, et gazouillant d'une voix caressante les choses charmantes qui se pressent sur ses lèvres, faisant rêver au rossignol, cet Homère du bocage, qui ravit le silence et la nuit des merveilles de son chant !

Parfois vous la trouvez, fille du monastère,  
Renonçant aux trésors, aux bonheurs de la terre,  
Pour consacrer sa vie aux soins des malheureux !  
Aux chevets des mourants portant son assistance,  
A tous donnant la joie et donnant l'espérance,  
A tous faisant rêver des cieux !

Or, cette jeune fille pour laquelle les plus indifférents éprouvent un sentiment mêlé d'admiration et de respect, diamant qui brille au front de la société ainsi qu'une blanche étoile sur l'azur, fleur qu'un souffle impur, un baiser peut flétrir et qui perd ses parfums, une fois cueillie au jardin du plaisir, comment pourrait-elle vaincre sa nature qui conspire doucement sa défaite, et résister au choc des séductions qui surgissent à ses yeux de toutes parts, si elle ne met son bonheur dans l'exercice de la religion, unique asile où elle soit sûre d'être protégée contre l'inexpérience où elle est des dangers qui l'entourent ?

Le poète a beau dire :

“ Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe ! ”

personne ne l'écoute, et chacun, peut-être à son exemple, songe à provoquer sa chute. Elle ne saurait se maintenir pure et sans tache si elle ne se réfugie sous l'égide protectrice du culte et de la prière. Faible roseau secoué en tous sens par les vents d'orage que soufflent les passions humaines, que deviendrait-elle, privée des secours de la foi, seule ici-bas à combattre les pénibles combats du bien contre le mal, trop souvent triomphant ? — Elle tomberait bientôt dans la lutte. Susceptible de s'attacher pour toujours à l'homme qui l'a une fois pressée dans ses bras, aurait-elle ensuite le courage de se relever de son abjection pour reconquérir l'hommage et l'estime d'un public qui se rirait de ses coupables

faiblesses en lui prodiguant le mépris ? Victime du déshonneur, esclave désormais de sa faute, c'est en vain qu'elle voudrait rompre les liens qui l'enchaîneraient à la galère du vice, son passé même se lèverait contre elle pour l'accuser !

Mais les femmes dignes de ce nom, évitent cet irréparable malheur par leur attachement à l'Eglise qui a souri à leur berceau, et qui les couvre amoureusement de ses ailes. Pénétrées de cette double pensée que la vie est un songe et la mort un réveil, elles continueront de poursuivre le bien sur la terre et l'immortalité dans les cieux ! L'innocence de leurs mœurs répondra à la pureté de leur croyance, et elles ne cesseront jamais d'être une preuve visible de l'excellence du Christianisme.

XIV. L'homme est le chef et la tête de la famille, mais la femme en est l'âme et la vie. Par elle, tout y naît, se développe, grandit et prospère. Tout y respire l'ordre, l'union et la paix. Les passions mauvaises se taisent et s'effacent devant elle : pour bouleverser la société domestique, elles choisissent le temps où la femme n'est plus à sa place accoutumée auprès de l'âtre béni de l'honneur duquel elle est la gardienne. Les libertins, infatués de leurs faciles conquêtes, ont beau nier entre eux son mérite : leur discrétion, leur hypocrisie près d'elle est un hommage que le vice rend à la vertu. Pendant que peu d'hommes ont la généreuse audace de se soustraire à la corruption qui envahit toutes les classes sociales, parmi les femmes un très-petit nombre succombe : tant sont fortes les attaches qui les retiennent au devoir ! Ce n'est pas qu'elles soient exemptes des défauts et des infirmités propres à tout être venant en ce monde ; au contraire, l'ardeur de leur imagination, la vivacité de leurs impressions, leur tempérament généralement passionné et leur existence sédentaire les poussent vivement au désordre, précipice qui les engloutit sans retour dès qu'elles ont l'imprudence de s'aventurer sur ses bords. C'est ailleurs que résident les causes de cette supériorité morale qu'on se plaît à leur reconnaître, et nous les avons précédemment exposées.

La nature a fait la femme bonne, aimante et sensible : le Christianisme a perfectionné son ouvrage en sanctifiant la femme. Il ne l'a pas proclamée reine et pontife, tel qu'on le voit dans la folle organisation du saint-simonisme ; il ne l'a pas abaissée au rang des brutes, d'après les doctrines matérialistes des philosophes païens, ressuscitées par Voltaire ; il ne l'a pas non plus considérée comme une esclave, ou une victime, ou un vil jouet qu'on peut rejeter ou briser, ainsi qu'elle était au-delà de la Croix. Il l'a prise telle qu'elle est, l'a purifiée des souillures du paganisme, et l'a fait remonter à la place honorable qu'elle doit occuper, après l'avoir



imprégnée d'un esprit de vie et de charité, sachant bien que "le meilleur moyen de perfectionner l'homme est d'ennoblir la femme."

L'histoire atteste que c'est en partie par elle que le Christianisme a renouvelé la face de l'univers.

Il y a dans l'Évangile les deux plus beaux types de la femme. L'un qui tient moins de la terre que du ciel, rayonne et se divinise en quelque sorte dans la Vierge immaculée; l'autre, à demi voilé, mais pourtant radieux d'espérance et d'amour, s'incarne en Madeleine pénitente: types touchants, types simples et sublimes qui ont plus influé en faveur de la régénération et de la réhabilitation de la femme que les déclamations des philosophes ou les rêves des poètes. Tandis que dans l'antiquité les femmes déjà sacrifiées à la raison d'État, étaient encore insultées par l'opinion qui leur imputait tous les vices, sous la loi nouvelle il n'est plus permis de vouer même les pécheresses à l'oppression, car elles aussi ont été rachetées par ce sang précieux du Calvaire qui a donné une plus grande valeur à l'être humain. Douce religion, religion consolante et divine que celle qui ouvre également ses bras secourables à la faiblesse, au malheur, à l'innocence et au repentir!

La femme vit dans les dévouements de la foi comme dans une atmosphère naturelle, bienfaisante, nécessaire; elle se flétrit dès qu'elle cesse de respirer l'air chrétien. Sans elle, l'homme serait incapable de garder sa dignité, de remplir sa fin, de tenir sa pensée au-dessus des choses matérielles. Il ne pourrait plus se comprendre lui-même, ni sentir Dieu dans ses œuvres. Que dis-je? il ne pourrait supporter les contradictions de son être, ni se souffrir lui-même.

Comment retracer fidèlement l'action incessante de cette aimable providence de la société domestique? La parole est impuissante à redire toute l'affection et les bienfaits dont elle comble les fruits de son sein. Privé de ses secours et de sa protection, qui même aurait pu franchir l'espace qui sépare la jeunesse de la période si critique de l'enfance? Le coup le plus cruel qui puisse frapper un enfant au berceau, n'est-ce pas de perdre les tendres soins et les caresses de sa mère? Quelles que soient les peines qu'on s'impose alors pour son éducation première, rarement est-elle aussi parfaite qu'elle l'aurait été s'il l'eût reçue des lèvres et du cœur de celle qui a souffert pour lui donner le jour, et qui, seule, connaît bien le chemin qu'il faut prendre pour avoir accès à cette jeune intelligence qui ne se développe rapidement qu'aux rayons de l'amour maternel.

Accoutumée, telle qu'elle l'est, à se dévouer pour tous ceux qui se pressent autour d'elle au foyer commun, et qui forment les joyaux de sa couronne d'épouse et de mère, elle est plus désireuse, plus avide de leur bonheur que du sien. Elle s'associe à leurs succès, à leurs revers ; et s'ils tombent ou désespèrent, que de tourments et de larmes ! Mais de quels flots de délices elle est inondée, s'ils persévèrent dans la bonne voie où elle a guidé péniblement leurs premiers pas ! Partagée entre son époux et ses enfants, à l'un elle prodigue les preuves d'un attachement sans réserve, et aux autres sa vie ; si elle ne les porte plus dans son sein, elle les porte toujours dans son cœur ! C'est pour eux qu'elle existe, qu'elle prie, qu'elle se prive et qu'elle travaille.

La prière est le baume qui enchante ses douleurs. Dans la chambre nuptiale, asile du mystère, est suspendue l'image de Celui qui s'est immolé au salut de la famille, et c'est au souvenir des souffrances infinies qu'il endura pour nous tous qu'elle retrempe ses forces, et qu'elle pousse jusqu'à l'héroïsme le dévouement dont elle est la personnification la plus belle. Quelquefois, accablée des fatigues que lui impose l'exercice de ses pénibles devoirs, elle s'endort au pied du Crucifix, et l'on pourrait contempler sur sa figure, empreinte d'une tristesse religieuse, le reflet des songes angéliques.

Le malheureux est pour elle un être sacré. Mue de pitié pour le pauvre, elle le fait asseoir à sa table et salue en lui l'hôte envoyé par la Providence. Sachant que nous ne sommes quelque chose à ses yeux, que par le bien que nous dispensons à nos semblables, que nous vivons pour alléger le fardeau de ceux qui sont éprouvés avec plus de rigueur, elle donne des consolations à l'infortuné, du pain à l'indigence, et ne s'abandonne au sommeil qu'après avoir satisfait sa conscience par quelque action charitable. Connaissant l'imperfection de l'humaine nature et la pente dangereuse qui l'entraîne vers le mal, elle s'applique à tempérer l'ardeur des passions et n'étend pas ses désirs au-delà du seuil domestique ; elle prête son appui aux jeunes filles que la misère décourage et qui, dans une heure d'abattement, seraient peut-être assez oubliées pour se laisser surprendre aux pièges qu'on leur tend. Que ses années soient longues et prospères ! Que la famille dont elle est l'ange gardien, ne cesse jamais de mériter sa tendresse ! Qu'elle ne rencontre dans l'aventureuse odyssée de cette vie d'autres épreuves que celles nécessaires pour être jugée digne d'une félicité éternelle ! Puisse-t-elle ensuite retrouver au bienheureux séjour tous ceux qu'elle a tant aimés en ce monde ! Car elle a charge d'âmes, et elle désire leur salut aussi ardemment que le sien.

Dans la famille s'élaborent les destinées de la société. Or, que deviendraient l'une et l'autre, si la femme, imitant la conduite et les désordres de l'homme égaré, désertait la demeure qui la protège pour aller se repaître de fange, y périr, objet de déshonneur, instrument de lubricité ? Ce sont là pourtant les plaisirs que lui offrent ces sinistres démagogues, avec leurs doctrines corruptrices d'émancipation et de licence !

Heureusement que Dieu est là pour contenir la femme dans les austères limites du devoir, et lui verser abondamment la paix, les nobles jouissances du devoir accompli en retour des nombreux sacrifices qu'il demande à son cœur.

F. X. DEMERS.

---

# MANITOBA

(suite)

---

## LE CLIMAT ET LA VIE A MANITOBA

Le climat de Manitoba est très-chaud en été, surtout sur la prairie dépourvue d'ombre, et très-froid en hiver, le thermomètre variant de 40 à 48 degrés au-dessous de zéro. La saison rigoureuse commence généralement vers la fin d'octobre. Il tombe rarement plus de 6 à 8 pouces de neige : il ne pleut presque jamais durant les six mois d'hiver ; il règne alors un froid sec, qui devient *brûlant* lorsque le vent s'élève. Toutes les affaires se trouvent pour ainsi dire paralysées, et les courriers, bien faits cependant à ce climat rigoureux, sont quelquefois plusieurs jours arrêtés et n'osent pas risquer leur épiderme au dehors. La faible couche de neige qui recouvre la terre fait qu'elle gèle jusqu'à plusieurs pieds de profondeur, quelquefois jusqu'à 7 pieds. La glace des rivières atteint une épaisseur presque aussi considérable. Chose qui a lieu d'étonner, il y a des chevaux et des bêtes à cornes qui passent tout l'hiver dehors, exposés à ce froid sibérien. Vous voyez ces pauvres animaux gratter avec un de leurs pieds de devant la neige qui couvre le sol, afin d'y brouter le foin de prairie, qui est leur seule nourriture.

L'été manitobain arrive presque sans transition et amène avec lui son cortège de pluies torrentielles. En quelques jours la neige a disparu ; mais je plains ceux qui ont à patauger dans la boue célèbre des bords de la rivière Rouge. C'est une vase gluante qui adhère à la chaussure et en quelques minutes double et triple le volume de vos souliers et vous les arrache des pieds, s'ils n'y sont point solidement attachés. Malheur à celui qui aurait à voyager dans cette glu avec des sabots, comme le font les paysans français ! Il n'irait pas loin, avant de se trouver nu-pieds. Après ces

quelques jours de pluie, la végétation, comme c'est le cas dans les pays à hivers rigoureux, s'opère avec une rapidité merveilleuse; puis arrivent ces nuées de moustiques affamés, dont les piqûres sont si douloureuses. Il y en a partout: sur la prairie, sur le bord des rivières, dans les bois qui les ombragent, et dans toutes les maisons. C'est une torture continuelle; point de relâche, ni le jour, ni la nuit. Quelques voyageurs se servent de moustiquaires formés d'un morceau de gaze fine posée sur des cerceaux de fil d'archal ou de laiton, qu'on se place sur la tête et qu'on attache autour du cou au moyen d'une ficelle. Lorsque les rayons du soleil descendent à pic sur la prairie, cette étoffe, toute légère qu'elle soit, vous suffoque et vous vous trouvez dans l'alternative peu consolante, ou de vous faire saigner sans relâche comme sans merci, ou d'étouffer sous votre moustiquaire. Il y a une autre espèce de moustiques qui s'attaquent principalement aux chevaux et aux bestiaux. C'est une grosse mouche à aiguillon, ressemblant assez au taon (*tabanus*), du Canada, mais encore plus vorace. Lorsque des centaines s'abattent simultanément sur un cheval, celui-ci devient fou de rage et de douleur; il se trémousse, s'agite, rue et n'entend plus la voix de son guide. Plusieurs se servent d'une espèce de réseau formé de lanières ou franges de cuir longues et étroites, qui toujours agitées par l'allure du cheval, tiennent à distance le plus gros de ces insectes ailés. Les bestiaux, ainsi que les chevaux, lorsque ceux-ci sont libres, se débarrassent de leurs ennemis suceurs par des courses effrénées qui vous rappellent la course furibonde de Mazeppa. Lorsqu'il y a feu sur la prairie, l'instinct de ces animaux les amène à l'endroit où le vent porte la fumée. En voyageant, on aperçoit çà et là des carcasses de chevaux et de bestiaux tués par ces taons implacables. Ils s'introduisent, s'entassent dans les naseaux de la bête, qui meurt étouffée.

L'été est la saison du travail et des hauts gages: c'est alors le temps d'amasser pour les 6 mois de l'hiver, durant lesquels il n'y a rien à faire au dehors et très-peu en dedans. Malheur à celui qui imiterait la cigale! car il lui faudrait durant toute la saison rigoureuse se contenter, comme font la plupart des Métis, de *pémican* ou viande de buffle, qu'on trouve presque partout. La vie aux hôtels est chère: de \$8 à \$10 par semaine. Les provisions sont à des prix élevés, et ceci se comprend facilement dans un pays où il faut tout importer d'une distance de 700 milles (Saint Paul, Minn.). Les provisions, marchandises, etc., qu'on fait venir, en hiver, sont transportées jusqu'à Moorhead par les chars; puis, de cet endroit jusqu'au fort Garry, distance de 312 milles, au

moyen de caravaues. La cherté des provisions et des pensions devra nécessairement tomber aussitôt que la voie ferrée en construction reliera Winnipeg aux voies des Etats-Unis. Dans l'hiver de 1873, on pouvait avoir une pension de 2e classe pour \$5 par semaine.

#### LES RIVIÈRES ROUGE ET ASSINIBOINE

La rivière Rouge prend sa source près de la source du Mississipi; sa longueur en ligne droite est d'à peu près 400 milles; sa longueur en suivant son cours est beaucoup plus considérable. Sa largeur moyenne est de 150 à 200 verges. Quant à sa profondeur, elle varie de 2 à 30 pieds, suivant les saisons de l'année. Cette rivière ne peut pas tirer son nom de la couleur de ses eaux qui sont couleur de vase, comme les eaux du Mississipi, en bas de la rivière Missouri, qui s'y décharge en haut de St. Louis. Un récit, qui m'a paru légendaire, attribue son nom à un combat acharné, qui aurait eu lieu, il y a nombre d'années, entre les hommes des deux compagnies rivales: celle d'Hudson et celle du Nord-Ouest, avant qu'elles eussent fusionné. Ce combat, livré sur les bords de cette rivière, à une petite distance de l'endroit où elle se jette dans le lac Winnipeg, à 20 milles de la ville de ce nom, aurait rougi son eau du sang des combattants, et de là son nom actuel. Il paraît qu'avant cette date, elle portait un nom sauvage qui ne signifiait nullement *rivière rouge*. Je donne cette légende pour ce qu'elle vaut. Quoi qu'il en soit, si j'eusse été le parrain de cette rivière, je l'aurais nommée la rivière *tortueuse*; car elle fait des détours sans fin, tellement qu'en maints endroits, elle augmente la distance d'un point à l'autre en ligne droite du triple et du quadruple. En été, elle est sillonnée par de petits vapeurs plats, qui font le trajet dans les hautes eaux jusqu'à Moorhead, à la ligne de séparation entre le Dacotah et le Minnesota. Lorsque les eaux sont basses, ils ne peuvent aller que jusqu'à la Grande Fourche, et quelquefois seulement jusqu'à Pimbina, à la frontière de la province de Manitoba, qui n'est qu'à 65 milles du fort Garry par la route de la diligence. Ces vapeurs, outre leur faible tirant d'eau, ont leurs roues placées à l'arrière, et de là leur nom de *bateaux-brouettes*. Avec des roues latérales, ils ne pourraient point dans certains endroits trouver assez d'espace pour passer avec sûreté; avec une hélice, pas assez d'eau pour naviguer sans s'accrocher au fond de la rivière. Cette rivière est passablement poissonneuse, et quelques-uns de ses poissons ont un goût délicieux. A la débâcle, qui arrive ordinairement vers la fin d'avril, la rivière

Rouge déborde plus ou moins sur la prairie, et y cause quelquefois de grands dégâts. Depuis 25 ou 26 ans cependant, elle n'a sorti que très-peu de son lit; mais on se souvient et on parle encore de la grande inondation d'il y a un quart de siècle, qui ruina plusieurs Métis et emporta leurs habitations.

L'eau de cette rivière est potable en hiver; au printemps elle est vaseuse, et en été trop-chaude. On dit que les prairies qui bordent la rivière Rouge ont dû être, dans les commencements, un fond de lac ou de plusieurs lacs. Ce qui pousse à cette opinion, c'est que la boue de ces prairies ressemble beaucoup à la vase trouvée au fond des lacs. Je laisse cette question aux géologues.

L'ASSINIBOINE, qui a un cours tortueux de plusieurs centaines de milles, n'est cependant pas navigable: elle tombe, comme je l'ai déjà dit, dans la rivière Rouge. Les bords de cette rivière à eau claire et très-bonne à boire, sont habités à une assez grande distance. C'est à quelques arpents seulement de son embouchure que sont situées, dans un charmant bosquet, les résidences des juges McKeagney et Betournay. On traverse l'Assiniboine sur un ponton de péage appartenant au gouvernement.

#### LES MÉTIS, LEURS MŒURS, LEUR LANGUE, LEUR COSTUME, ETC.

Parmi les 12 ou 15,000 métis que renferme la province de Manitoba, il y a les métis anglais et les métis français, ceux-ci beaucoup plus nombreux que ceux-là. C'est à cette prépondérance du nombre qu'est dû, je suppose, le fait que si peu de métis français parlent l'anglais, tandis que les métis anglais parlent presque tous l'anglais et le français. Tous parlent entre eux le cri de préférence, et quelquefois le sauteux. Plusieurs d'entre eux parlent facilement 3 ou 4 dialectes sauvages: le cri, le sauteux, l'assiniboine et le sioux. Les métis français et anglais, sont les descendants des coureurs de prairies et des bois, attirés, la plupart, dans le Nord-Ouest par l'appât des forts gages offerts par les compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et d'autres par l'amour des aventures et des voyages particuliers à notre race. La plus grande partie de ces hardis et robustes chasseurs était du Bas Canada; quelques-uns du Haut-Canada, et le reste venait du Royaume-Uni, l'Ecosse fournissant plus proportionnellement que l'Angleterre proprement dite et l'Irlande. Ces *trappeurs* finirent par s'habituer au pays, à se faire aux usages et à la vie sauvages, et se marièrent quelques-uns légitimement, le plus grand nombre sans formalité légale ou religieuse, aux femmes du pays. Les missionnaires suivirent bientôt ces coureurs des

bois et convertirent au christianisme les sauvages idolâtres du temps ; de sorte qu'aujourd'hui, tous les métis français, sans exception, sont catholiques, et leurs frères anglais appartiennent, en grande partie, au protestantisme. C'est donc de ces unions, ou légitimes, ou à la *sauvagesse*, que sont issus les métis actuels, race forte, capable d'endurer les plus grandes fatigues comme les plus grandes privations, mais indolente et imprévoyante. Un fait qui mérite d'être constaté est celui-ci. Le métis français semble préférer la vie sauvage à la vie civilisée ; il a un goût prononcé pour le *far-niente* napolitain, cette douce oisiveté rêveuse ; son genre de vie forme le trait d'union entre la civilisation et l'état sauvage ; ce n'est ni l'un ni l'autre, pris séparément, mais l'ensemble tient un peu des deux ; si je puis m'exprimer ainsi, c'est un genre hermaphrodite : enfin, le métis français semble s'être mis au niveau de sa compagne, tandis que le métis anglais, lui, l'a élevée jusqu'au sien. Il y a certainement des exceptions ; mais je parle de la généralité, dans l'un comme dans l'autre cas.

J'ai dit que le Métis est indolent et imprévoyant, et tous ceux qui les ont vus de près, ont vécu avec eux, s'accordent sur ce point. Naturellement timide, le métis ne cherche point à reculer son horizon au delà d'un bonheur vulgaire ; aussi, une fois que la chasse lui a assuré la nourriture d'une journée ou deux, se croise-t-il philosophiquement les bras, tout en fumant son tabac mêlé d'écorce de hart rouge, séchée sur le feu. Vous tenteriez en vain d'exciter son ambition, de le pousser, de le produire, vous auriez beau souffler votre âme dans ce corps somnolent, y faire entrer votre volonté, penser, parler, marcher pour lui, rien, sauf quelques rares exceptions, ne saurait réveiller cette paresseuse nature. Il y en a quelques-uns qui, grâce à Mgr. Taché, ont reçu, soit à son collège, soit au Canada, une éducation libérale ; mais, de retour sous le toit paternel, tous les instincts de leur race sont revenus au galop. A part ces défauts, inhérents à son sang sauvage et à son éducation, le métis est doux, complaisant, hospitalier et religieux jusqu'à la superstition. Il est dévoué pour ses amis et, dans l'occasion, se vengera de celui qu'il considérera, à tort ou à raison, comme son ennemi. Mais toutes les qualités du meilleur métis semblent le quitter aussitôt qu'il est sous l'influence de la "liqueur de feu" : on dirait que son sang français ou anglais se transforme en sang du plus pur sauvage. Il devient alors dangereux, traître et perfide. Et, malheureusement, il n'y a que très-peu de métis qui soient tempérants : c'est une passion innée, un goût qui s'est formé au sein de leurs mères ; car, il faut le dire, quoique à regret, les femmes métisses boivent tout comme les hommes. Ce n'est



pas une chose rare de voir deux ou trois de ces demi-sauvages, enfants ou paquets sur le dos, entrer dans une buvette, demander au comptoir, chacune un verre de rhum, payer et se retirer sans que personne n'en paraisse surpris.

A-t-on jamais remarqué toute la vigueur du sang africain et du sang sauvage? Vous voyez un blanc se marier avec une négresse ou avec une sauvage et leurs enfants avoir tous les traits de la race africaine ou des Peaux Rouges: il n'y a que le teint qui devient cuivré. Ces traits se conservent jusqu'à la troisième et quatrième génération, quoique ces nouvelles générations se soient toujours alliées à des blancs. Dernièrement, je faisais cette remarque, qui se rattache à la physiognosie et à la physiologie, à un médecin distingué de Kamouraska, M. le Dr. Michaud. "Plus l'homme, me dit-il, est près de la nature, près de cet état où il sortit des mains du Créateur, plus son sang a de vigueur prolifique, et ce sera toujours ce sang-là qui l'emportera sur le nôtre, car notre civilisation nous a abâtardis." Il en est ainsi des Métis, qui ont conservé tous les traits sauvages, quoique plusieurs n'aient plus qu'un huitième de ce sang. On admire souvent la puissance de création de Dieu, si infinie dans sa variété, qu'elle ne cesse de produire des combinaisons toujours diverses avec des éléments toujours les mêmes. Plus on réfléchit sur cette prodigieuse fécondité des formes, plus on en demeure étonné. D'abord chaque peuple a son type bien caractérisé, qui le sépare des autres races d'hommes. Nous avons le type français, distinct du type canadien, quoiqu'ils se ressemblent dans les traits généraux; il y a le type anglais, qui n'est pas celui de l'Irlandais ou de l'Ecossois; le type espagnol, le type allemand, etc. Outre cela, il y a, dans un peuple, les familles distinguées entre elles, par des traits moins accentués, mais bien prononcés encore; puis viennent les membres de chaque famille, différenciés par des nuances plus ou moins tranchées. Quelle multitude de physionomies! Quelle prodigieuse multiplicité d'empreintes dans les innombrables épreuves de la face humaine! des modèles par millions et si peu de copies ressemblant aux modèles! Ce phénomène étrange, point ou presque point deux personnes parfaitement ressemblantes; ce phénomène inexplicable, qui est un secret de Dieu, existe chez les Métis comme chez tous les autres peuples. Il y a bien parmi eux comme partout ailleurs, des traits généraux et caractéristiques, c'est-à-dire les cheveux et les yeux d'un noir brillant, les pommettes des joues saillantes, le marcher des sauvages; mais, à part ce'a, point de ressemblance parfaite.

Les Métis sont, généralement, au-dessus de la taille moyenne, et

plusieurs mesurent 6 pieds et plus. Ils ont les extrémités (les pieds et les mains) petites, la poitrine large et bien développée, la jambe forte et solide, les yeux étincelants, les cheveux d'un noir d'ébène, le teint cuivré ou olivâtre, le front bas, le nez aquilin, les joues saillantes, ainsi que la lèvre inférieure. Ils sont bons marcheurs, bons pêcheurs, bons chasseurs; ils excellent dans la course à cheval. L'ensemble de leur personne respire la force et est empreint d'une mâle beauté. Les femmes sont en général plus laides que les hommes, d'un teint plus foncé; elles sont plus courbées, ce qui est dû, sans doute, à leur habitude de porter des fardeaux, comme enfants, paquets, etc., sur leur dos. Elles ont les lèvres plus grosses, le front plus bas, la poitrine moins bien développée et paraissent plus près de l'état sauvage que les hommes. Plusieurs ne parlent que le dialecte cri, et toutes fument autant que les hommes. Bien peu mangent avec leurs maris, et sont assujetties, comme chez les sauvages, aux travaux les plus pénibles. Elles ont un très-bel œil noir; mais une sorte de langueur semble recouvrir ce foyer de l'intelligence et des passions; c'est l'œil de la créole, moins son langage expressif. Elles sont ordinairement maigres et d'une charpente osseuse et anguleuse; leur maigre va, quelquefois, jusqu'à l'étiologie.

Un métis, en grande toilette, est habillé comme suit: Le chapeau est à peu près comme ceux que nous portons, excepté en hiver. Un pantalon de drap bleu, un habit avec boutons jaunes, quoiqu'il ne se boutonne jamais, une chemise blanche, point de gilet, point de bretelles, des souliers mous qui ne le quittent jamais, ni en hiver, ni en été, telle est la toilette du métis. J'oubliais l'éternelle ceinture de laine *fléchée* dont il s'entoure crânement le corps. Cette ceinture, le complément de sa toilette, le métis y tient autant qu'à ses souliers mous. Il la noue coquettement par devant et très-bas: les bouts, d'un pied et plus de long, vont se perdre entre les jambes. En hiver, il y a le *casque* à fourrure, ayant, assez souvent, conservé la queue de l'animal dont il est fait: cette queue prend dans le dos d'où le vent l'envoie caresser la figure et le cou du porteur de cette article de luxe. Ajoutez à cela les *mitasses* de cuir à franges effilées et garnies, quelquefois de petits morceaux de plomb qui s'entrechoquent constamment et produisent un bruit assez ressemblant à celui que fait le serpent à sonnettes avec les écailles sonores de sa queue. L'inséparable bague, de peau ou de toile, se place sous la ceinture dont je viens de parler. Le bout destiné à la pipe de terre, de bois ou de pierre, reste ballant, et, comme on l'orne aussi de franges chargées de

petits morceaux de plomb, il fait cœur et bat la mesure avec sa voisine la mitasse.

Les femmes portent aussi la mitasse et s'habillent presque entièrement à la sauvagesse : c'est assez dire que le chapeau ou fantôme de chapeau de nos élégantes (elles croient l'être du moins), et qu'elles plantent sur trois cheveux en faisceau, est entièrement inconnu. Jours ouvriers ou jours de fête, en été comme en hiver, la métisse, hors de sa maison, se tient toujours sur la tête une couverture de drap bleu, qu'elle ramène bien bas sur le front, de manière à ce que vous n'aperceviez que les yeux et le nez.

Qui a vu une résidence métisse a vu toutes les autres : elles sont, en général, de pièces de bois rond, et l'intérieur, rarement divisé par des cloisons, n'offre à la vue que quelques meubles grossiers. Il est rare d'y voir des lits pour toute la famille, les enfants couchant, le plus souvent, sur le plancher nu, ou sur une peau de buffle, ou sur une pailleasse : la peau et la pailleasse disparaissent le matin, et ne reviennent que le soir. La cuisine se fait, en hiver, sur un poêle simple, et l'été, invariablement, à la porte, sur deux ou trois cailloux servant d'abri au feu. La nourriture de l'hiver est très-simple : du pémican froid ou réchauffé et quelques pommes de terre. Les repas, en été, sont plus copieux, mais n'exigent pas encore un Vatel pour les apprêter : du gibier, du poisson, etc.

Les demeures des métis sont malpropres et plusieurs sont remplies de vermine : j'en sais quelque chose par expérience.

Le tableau que je viens de faire des résidences métisses ne doit point s'entendre des métis à l'aise, mais seulement de la classe la plus nombreuse parmi eux, c'est-à-dire la classe indigente, et, même parmi ceux-ci, il y a encore quelques exceptions, rares, si l'on veut, mais il y en a.

Les mœurs ne sont pas tout ce qu'elles devraient être dans un pays qui a été évangélisé depuis si longtemps et par des missionnaires dévoués encore. Cela ne surprendra personne, quand on sait déjà que les métis, hommes et femmes, sont ordinairement adonnés à l'intempérance, et passionnés pour les boissons fortes. D'ailleurs les mœurs des anciens ont déteint sur la génération actuelle qui, en dépit de tous ses actes de religion extérieure, ne saurait être considérée comme étant morale. Les pères et les mères, les voisins et les voisines, tiennent ouvertement et en présence de jeunes enfants, les propos les plus licencieux ; on ne se cache même pas pour dire des obscénités, et on rit, pourvu qu'elles

soient tant soit peu assaisonnées d'un peu de sel. Une fille trop *précoce* qui tombe en faute ne cesse pas, pour cela, d'être bien vue par les siens. Il n'y a pas contre ces sortes de chute cette opinion générale et préconçue qu'on trouve ailleurs. Quelquefois, l'homme et la femme se sépareront de consentement mutuel, fatigués qu'ils sont l'un de l'autre. Celui-là ira se choisir une autre compagne, et la femme un autre homme, quittes à revenir quelquefois à leurs anciennes amours : quant à la lignée légitime ou illégitime, elle s'élève comme elle peut.

A propos des mœurs des métis, je fais ici une observation qui m'a souvent surpris. Les sauvages ou leur descendance ont partout perdu leur innocence au contact des blancs : les mœurs, chez les femmes, se sont immédiatement corrompues, et tous, hommes et femmes, se sont créé un appétit pour les liqueurs fortes. Et chose encore plus surprenante, c'est qu'en acquérant les vices des blancs, les sauvages ou les métis n'ont pris aucune de leurs qualités. Nous ne devons donc pas être trop sévères en parlant des mœurs de ces enfants des prairies ou des bois ; car c'est notre race qui les a pervertis ; c'est notre race qui les a tenus loin de l'agriculture, afin que, par leur chasse, ils pussent grossir les revenus de notre commerce. Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont fait, parmi les sauvages, un mal incalculable qui a été inoculé dans le sang de leurs descendants, aujourd'hui les métis ; ce sont eux, occupés seulement à enrichir leurs maîtres, qui ont démoralisé ce peuple simple et naïf, qui ont paralysé les efforts incessants et dévoués des saints missionnaires. On a bien crié contre l'immoralité, vraie ou réelle, des propriétaires esclaves de la Louisiane ; mais ces derniers ont eu de dignes émules dans la personne des milliers d'employés de la fameuse compagnie. Ces messieurs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, qui tenaient, pour ainsi dire, la vie de ces pauvres sauvages entre leurs mains, ont été, sous le rapport moral, dans le vaste territoire du Nord-Ouest, ce que les employés de la maison Ch. Robin et Cie. ont été, dans la Gaspésie : un fléau, une source impure d'où sont sortis tous les défauts qu'on reproche aujourd'hui aux descendants des Peaux rouges. J'exprimais mon étonnement sur la route Dawson, de voir encore des sauvages idolâtres, à une distance aussi rapprochée d'un pays chrétien. " Il ne faut pas trop les blâmer, me dit le gardien du poste : si ces sauvages sont idolâtres, à nous la faute ; ils ont comparé notre conduite et celles des sauvages christianisés avec la leur, et ils ont conclu que leur Manitou ou Grand Esprit est meilleur que le Dieu des chrétiens." La remarque de cet

homme sincèrement religieux, était juste, et aussi quelle honte pour nous ! Je compris alors pourquoi les missionnaires de notre côte du nord, qui évangélisent les Montagnais, leur défendent toute fréquentation inutile avec les blancs. Ils ont raison, ces hommes de Dieu, mais quelle humiliation pour nous !

Les soirées d'hiver de Manitoba, encore plus longues que les nôtres, se passent parmi les métis à fumer, causer, raconter des incidents de voyages, les prouesses accomplies à la chasse, etc. On joue aussi beaucoup aux cartes. Peu ou point de jeux, comme main chaude, cheval fondu, colin-maillard, etc. Les bals sont peu fréquents : on paraît préférer de beaucoup la coupe enivrante de Bacchus aux poses élégantes et aux pas gracieux de Terpsichore.

#### L'AVENIR DES MÉTIS DANS MANITOBA

Cette race est-elle destinée à disparaître de Manitoba ? ou pourra-t-elle vivre, côte à côte avec les blancs ?

D'après ce que nous venons de voir des goûts, des habitudes, des penchants des métis, de leur antipathie pour la vie civilisée, etc., on peut augurer qu'ils finiront par s'éloigner, à se diriger encore plus avant dans le nord ou nord-ouest, où leur passion pour la chasse les attire tout naturellement. Se voyant incapables de lutter, sous le rapport agricole et industriel, avec leurs frères blancs, ils leur cèderont le pas, leur vendront leurs terres, peut-être, pour des prix insignifiants, et iront vivre parmi une population ayant avec eux des aptitudes et des goûts congénères. Je ne crois point me tromper en disant que tel est l'avenir des métis, à Manitoba. D'ailleurs, si l'on peut, jusqu'à un certain point, juger de l'histoire future d'un peuple par son histoire passée, on arrivera à la même conclusion. Une autre cause de ce déplacement se trouvera aussi dans l'indifférence que montre le métis pour l'enseignement. Bien peu savent lire et encore moins écrire ; de sorte qu'ils reculent tandis que ceux qui les entourent avancent dans la voie du progrès littéraire. Ce manque d'instruction fera qu'ils perdront toute influence politique et que les blancs règneront à leur place. Dans l'assemblée législative, composée, jusqu'à 1873, de 12 représentants d'origine française et de 12 membres d'origine anglaise, on n'a pu empêcher une nouvelle division territoriale, qui a dû faire perdre aux premiers l'égalité du nombre, dans ce corps important. Le conseil législatif ne renfermait, lui, que deux mem-

bres d'origine française, et je vois peu de chance aux métis français d'augmenter leur nombre, politiquement parlant.

A propos de cette division territoriale, il est juste de remarquer que l'hon. M. Royal, MM. Lemay et Dubuc, présentant ou plutôt connaissant d'avance toute la portée de cet acte du parlement *manitobain*, firent les plus nobles efforts pour en empêcher la passation ; mais ils durent céder au chiffre inexorable du nombre. L'hon. M. Clark, procureur-général, était alors premier ou chef du ministère et l'auteur de ce projet de loi, destiné à reléguer à l'arrière-plan la population française de la province.

A. BÉCHARD.

(à continuer)

---

# LE CRÉDIT FONCIER

(suite)

---

## IV

Les établissements de crédit foncier ont été protégés par la législation des divers pays où le système a été introduit contre les dangers auxquels le droit commun les expose ; certains privilèges leur ont été accordés, les uns pour donner plus de sécurité aux prêts, les autres pour activer leur recouvrement.

Les privilèges relatifs à la sûreté du prêt sont destinés à assurer aux sociétés que leur hypothèque ne sera pas primée par l'apparition de droits occultes, et qu'au jour du paiement elles conserveront sur le gage affecté à leur créance le même rang qu'elles avaient à l'époque de l'obligation. Nous les avons déjà fait connaître, c'est l'application de la purge légale au contrat de prêt et la simplification de cette formalité.

Les privilèges relatifs au recouvrement du prêt sont des droits particuliers et des voies d'exécution plus expéditives que les voies ordinaires.

Mais avant d'exposer les moyens d'exécution rapides mis à la disposition du crédit foncier pour le recouvrement du prêt à son échéance, ou des annuités laissées en souffrance, il est nécessaire de faire connaître les circonstances qui peuvent rendre le remboursement du prêt immédiat. Ces causes d'exigibilité de la dette entière, avant terme, peuvent résulter du droit commun ou du contrat de prêt.

En effet, l'article 1188 du Code Napoléon dit : " Le débiteur ne peut plus réclamer le bénéfice du terme, lorsqu'il a fait faillite, ou lorsque, par son fait, il a diminué les sûretés qu'il avait données par le contrat à son créancier "

L'article 1092 du Code Civil du Bas-Canada est la reproduction littérale de l'article du Code Napoléon.

Article 2131, C. N. " En cas que l'immeuble ou les immeubles présents, assujettis à l'hypothèque, eussent péri ou éprouvé des dégradations de manière qu'ils fussent devenus insuffisants pour la sûreté des créanciers, celui-ci pourra ou poursuivre dès à présent son remboursement ou obtenir un supplément d'hypothèque."

Ainsi, la faillite du débiteur, la perte ou la dégradation de l'immeuble, d'après le droit commun, rendent le remboursement du prêt immédiatement exigible.

Le contrat de prêt et les statuts de la société énoncent les causes d'exigibilité particulières au crédit foncier.

Article 62 des Statuts. " Le défaut de paiement d'un semestre d'annuité rend exigible la totalité de la dette un mois après la mise en demeure."

Article 64. " L'emprunteur est tenu de dénoncer à la société, dans un délai d'un mois, les aliénations totales ou partielles qu'il peut avoir faites. A défaut de dénonciation de ces faits dans ce délai, la société peut exiger de lui son remboursement intégral. Elle a droit, en outre, à l'indemnité déterminée par l'article 63." (Un demi pour cent pour anticipation de paiement).

Article 65. " L'emprunteur doit également dénoncer dans le délai sus-indiqué les détériorations que l'immeuble hypothéqué peut avoir subies, et tous les faits de nature, soit à en diminuer la valeur, soit à troubler sa possession, soit à porter atteinte à son droit de propriété; à défaut de dénonciation ou, dans tous les cas, si les faits ci-dessus compromettent les intérêts de la société, elle peut exiger son remboursement."

Article 66. " La dette devient également exigible en cas de dissolution, par l'emprunteur, des causes d'hypothèque légale, de résolution ou de rescision, qui peuvent grever de son chef les biens hypothéqués à la société."

Article 68. " En cas de sinistre, l'indemnité est touchée directement par la société."

Article 69. " La société, si elle juge que, par l'effet du sinistre, ses sûretés sont compromises, peut exiger le paiement de ce qui lui reste dû."

Les clauses insérées dans le contrat de prêt imposent à l'emprunteur les conditions suivantes :

Les emprunteurs devront jouir des biens hypothéqués en bons pères de famille, et les maintenir en bon état selon leur nature. Ils s'interdisent le droit de rien faire qui puisse altérer la valeur du



gage. Il ne pourra être établi sur les immeubles hypothéqués aucun privilège au profit d'architectes, constructeurs ou ouvriers, sous peine de résolution du contrat de prêt et d'exigibilité immédiate de la créance.

La dette deviendra en outre exigible, s'il a été touché des loyers d'avance non déclarés dans le contrat, alors même que ces loyers seraient inférieurs à trois années.

Les circonstances qui donnent lieu à l'exigibilité du remboursement du prêt ne demandent guère qu'on s'y arrête longtemps ; celles qui sont de droit commun et qui sont du domaine de tous les créanciers justifient la pénalité qui suit leur production ; celles qui sont propres et particulières au crédit foncier ne se produisent que par le fait de l'emprunteur et les conséquences qu'elles amènent, la rupture du contrat de prêt, le rappel immédiat de la somme prêtée, ne peuvent que lui être imputées et il ne peut point être admis à se plaindre d'avoir à souffrir la pénalité attachée à des actes commis par lui, au mépris de ses engagements. N'oublions pas la position intermédiaire du crédit foncier. L'exécution des engagements pris par la compagnie envers les prêteurs dépend de l'exécution des engagements pris vis-à-vis d'elle par les emprunteurs. Sa sévérité contre les derniers fait la sécurité des prêteurs.

Voyons maintenant quels sont les privilèges accordés aux sociétés de crédit foncier pour le recouvrement du prêt ; ils sont, nous l'avons déjà dit, des droits particuliers et des voies d'exécution plus rapides que les voies ordinaires.

En voici l'énumération : 1<sup>o</sup> Suppression du délai de grâce. 2<sup>o</sup> Insissabilité de l'annuité par voie d'opposition. 3<sup>o</sup> Disposition qui fait courir de plein droit les intérêts des annuités non payées à l'échéance. 4<sup>o</sup> Faculté du séquestre. 5<sup>o</sup> Privilège sur le revenu. 6<sup>o</sup> Mode d'expropriation plus simple et plus rapide. 7<sup>o</sup> Droit d'être payé sans être assujéti aux délais et aux formalités de l'ordre.

La nécessité de ces privilèges se justifie facilement. En effet, la principale obligation de l'emprunteur est le paiement exact de l'annuité. Or, lorsqu'on se rend bien compte des conséquences désastreuses que pourrait avoir pour ces établissements l'irrégularité habituelle de quelques-uns de leurs débiteurs, quand on sait combien la mauvaise volonté peut trouver de ressources dans les formalités judiciaires, on comprend que la loi a dû armer les sociétés de moyens d'exécution d'une puissance et d'une rapidité particulières.

1<sup>o</sup>. La suppression du délai de grâce. L'article 1244 du Code Napoléon laissait aux juges la faculté, " en considération de la

position du débiteur, et en usant de ce pouvoir avec une grande réserve, d'accorder des délais modérés pour le paiement et de surseoir à l'exécution des poursuites." Cette faculté laissée aux juges pouvait avoir pour les sociétés de crédit foncier des conséquences fâcheuses. Entraînés par les sentiments d'humanité et de compassion, les juges pouvaient accorder des délais préjudiciables aux intérêts des établissements de prêt et compromettre gravement leur situation dans certains cas ; aussi l'article 26 du décret du 28 février 1852 dit : " Les juges ne peuvent accorder aucun délai pour le paiement des annuités."

Ce décret est d'ailleurs conforme à l'esprit de la loi du Bas-Canada, qui, sur cette question de la latitude laissée aux juges de surseoir à l'exécution des poursuites, est en opposition directe avec l'article 1244 précité du Code Napoléon. En effet, l'article 1149 du Code du Bas-Canada s'exprime ainsi : " Et le tribunal ne peut non plus, dans aucun cas, ordonner, par son jugement, qu'une dette actuellement exigible soit payée par versements, sans le consentement du créancier."

20. Insaisissabilité de l'annuité par voie d'opposition. Le décret précité (article 27) porte : " Ce paiement ne peut être arrêté par aucune opposition."

Ainsi, soit qu'il s'agisse des créanciers de la société, par exemple, de porteurs d'obligations non payées de leurs intérêts à l'échéance, soit qu'il s'agisse de créanciers du débiteur, il leur est interdit de mettre entre les mains de ce dernier aucun arrêt qui paralyse le paiement de l'annuité.

La nécessité de cette mesure s'explique facilement.

Les sociétés ne peuvent, en effet, servir les intérêts avec exactitude, qu'à la condition de recevoir elles-mêmes exactement leurs annuités. Il importait donc que leur marche ne pût être entravée par un créancier malveillant ou de mauvaise humeur. Les créanciers du débiteur, primés par elle, ne peuvent souffrir aucun préjudice de cette interdiction ; il en est de même de ceux de la société.

30. Intérêts moratoires courant de plein droit. Nous avons déjà, au début de cet article, fait connaître la différence qui existe entre les dettes commerciales et les dettes civiles : nous avons dit que pour le négociant le défaut d'exactitude et de ponctualité dans le paiement de ses obligations, billets à ordre ou lettres de change entraînait la perte instantanée de son honneur commercial et sa mise immédiate en faillite, abandon de la gestion de ses affaires et conversion de ses biens au profit de ses créanciers. Pour le débiteur non commerçant, nous avons dit que les conséquences étaient loin d'être aussi fatales ; que les intérêts sur la dette non

payée, sur les arrérages de loyer restés en souffrance, sur les emprunts hypothécaires non couverts à échéance, ne couraient contre lui qu'après une demande en justice. Le législateur a pensé que la position des sociétés de crédit foncier exigeait qu'une exception fût faite en leur faveur à cette règle. En effet, laisser le débiteur hypothécaire sans pénalité pour son manque de ponctualité à remplir ses engagements eut été encourager l'oubli du respect des contrats les plus sérieux. Et comment la société du crédit foncier privée, à l'époque où elle a le droit de compter sur le paiement du semestre qui lui est dû, pourrait-elle tenir l'engagement qu'elle a pris de libérer la propriété par amortissement, si l'annuité, base de cet amortissement, n'était point payée à jour fixe entre ses mains pour y fructifier et former le fonds de libération? De là, l'article 28 du décret de 1852, s'exprime ainsi: "Les annuités non payées à l'échéance produisent intérêt de plein droit."

Remarquons que ces intérêts moratoires courant contre l'emprunteur négligent, ne sont point une aggravation de charges pour lui. Il détient entre ses mains une somme qu'il ne devait point garder, qu'il s'était engagé à payer à jour fixe; il paie les intérêts sur cette somme pour le temps qu'il l'a détenue et rien de plus. Pour la société, ces mêmes intérêts moratoires ne sont pas un bénéfice. Ces intérêts, que paie l'emprunteur sur la somme qu'il détient, remplacent ceux que la même somme eut produite entre les mains de la compagnie, et par suite, l'accroissement nécessaire pour l'amortissement de la dette n'éprouve point d'arrêt. D'ailleurs, la nécessité de demander les intérêts en justice eut occasionné des frais et des retards incompatibles avec la marche régulière et le mécanisme des institutions.

Cette production d'intérêt de plein droit sur des paiements arriérés n'était pas une innovation dans la pratique. Elle existe, nous l'avons vu, dans le commerce, dont les établissements de crédit foncier par leur nature mixte se rapprochent. Les sociétés de crédit foncier sont des sociétés anonymes par actions, que le Code Napoléon ne connaissait point et dont il n'a pu régler la marche et les droits. La capitalisation des intérêts par semestre est bien analogue aux comptes courants du commerce, qui, eux aussi, se capitalisent tous les six mois et l'application de la même règle aux annuités du crédit foncier semble donc non-seulement logique, mais nécessaire.

40. Faculté de séquestre. 50. Privilège sur le revenu. Indépendamment des garanties qui précèdent, l'article 28 en accorde d'autres au crédit foncier. Il dispose "qu'il peut en outre être  
" procédé par la société au séquestre et à la vente des biens hypo-

“ théqués, dans les formes et aux conditions prescrites par les articles suivants.”

L'article 62 des statuts de la société, déjà cité plus haut, exprime que le défaut de paiement de l'annuité à l'époque fixée, rend exigible la totalité de la dette, un mois après la mise en demeure. A côté du droit rigoureux, la loi a donné place à l'exercice d'une mesure moins sévère ; il semble qu'en privant les juges de la faculté de surseoir aux poursuites ou d'accorder des délais, elle ait reporté sur la société elle-même l'exercice de cette même faculté. La concession de ces privilèges aux sociétés de crédit foncier a pour but d'éviter le plus souvent possible au débiteur en retard la dépossession définitive qui résulte de l'expropriation. C'est un emprunt fait à l'Allemagne.

Souvenons-nous que, dans les règlements à intervenir entre l'emprunteur et la société, il est dit que l'annuité ne doit, dans aucun cas, dépasser le revenu annuel du bien hypothéqué. Ce revenu de l'immeuble est donc spécialement affecté au paiement de l'annuité. Par conséquent, il ne peut être de l'intérêt de la société de crédit d'user rigoureusement du pouvoir que son droit lui donne, celui d'exproprier, aussi longtemps que le séquestre la met à même de percevoir elle-même l'annuité qui lui est due.

Que doit rechercher la société ? L'accomplissement du contrat passé entre elle et l'emprunteur. Cet accomplissement du contrat se fait par le paiement de l'annuité. Tant que l'annuité se paie, qu'elle vienne des mains de l'emprunteur, ou qu'elle procède de celle du séquestre, le contrat n'en reçoit pas moins son exécution, et la libération s'opère au far et à mesure.

Par l'expropriation, au contraire, le contrat se trouve rompu, la société rentre dans ses fonds, elle retire un montant d'obligations de la circulation égal au prêt recouvré. Mais en recourant à ce moyen extrême, l'exercice rigoureux de son droit, alors que le séquestre eut suffi, accomplit-elle le but de son organisation ? Evidemment non ; ce n'est donc que dans les cas où la négligence, l'impéritie ou la mauvaise foi peuvent occasionner la détérioration de l'immeuble hypothéqué, que l'établissement du crédit foncier se trouve réduit à la ressource rigoureuse de l'expropriation.

En ce qui touche le séquestre et le privilège sur le revenu, la procédure est fort simple : en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par le président du tribunal civil et quinze jours après une mise en demeure, la société peut se mettre en possession des immeubles hypothéqués. Pendant la durée du séquestre, la société perçoit, nonobstant toute opposition ou saisie, le montant des revenus ou récoltes, et l'applique par privilège à l'acquittement

des termes échus d'annuités. Ce privilège prend place après ceux attachés aux frais de la conservation de la chose, aux frais de labours et de semences, et aux droits du trésor pour le recouvrement de l'impôt.

L'exercice de ce privilège ne blesse personne; la société étant inscrite en première ligne et continuant par son séquestre et la perception des revenus le dégrèvement du gage commun, elle conserve ainsi et protège les intérêts généraux.

60. Mode d'expropriation plus simple et plus rapide. La poursuite directe par action personnelle sur les biens du débiteur, moyen de droit commun, n'a amené aucun résultat; le séquestre a été inefficace, ou la détérioration de l'immeuble hypothéqué rend la garantie précaire; il faut procéder à l'expropriation et réaliser le gage immobilier consenti à la société.

Nous n'entrerons point dans les détails de la procédure à suivre pour amener le paiement de la compagnie. Le décret a prescrit un mode simple et rapide d'expropriation, en dérogation aux articles du Code de Procédure. Cette procédure exceptionnelle a été l'une des innovations qui ont fait naître le plus d'inquiétudes. Il ne faut pas perdre de vue qu'une prompté réalisation du gage hypothécaire est la condition de l'existence des établissements de crédit. Ils sont astreints, sous peine de ne pouvoir fonctionner, à mettre la plus stricte exactitude dans l'accomplissement de leurs obligations; aussi n'est-ce qu'une procédure sommaire et rapide, en présence de l'incapacité d'un débiteur à remplir ses promesses, qui leur permet de tenir leurs engagements.

La voie ordinaire d'expropriation demande un temps assez long pour rentrer dans la somme avancée. Entre le commandement tendant à saisie immobilière et l'adjudication, et en supposant qu'aucune contestation ne s'élève, le délai ne peut pas, y compris celui de la surenchère, être de moins de neuf mois; il peut être de douze mois et demi, même sans aucune contestation.

Pour les établissements de crédit foncier, cette procédure a été simplifiée; les délais voulus par la loi générale ont été abrégés, les jugements déclarés en dernier ressort, etc., etc., de façon que dans le délai de six semaines, il peut être procédé à l'adjudication, et comme la société touche avant l'ordre, en deux mois environ elle peut être désintéressée.

Un autre privilège des sociétés foncières est celui de recevoir de l'acquéreur dans la huitaine qui suit l'adjudication, le montant des annuités dues et après les délais de surenchère, le surplus du prix leur est versé, jusqu'à concurrence de ce qui reste dû, nonobstant

oppositions, contestations et inscriptions de créanciers de l'emprunteur.

Cette exemption de l'ordre qui suit toute vente judiciaire de propriété immobilière, s'il y a plusieurs créanciers inscrits, est la conséquence tant de la garantie qu'offre la société de crédit foncier, en cas de répétition contre elle, que de sa position de titulaire de la première hypothèque.

Telles sont les armes mises par la loi aux mains des sociétés foncières pour sauvegarder les intérêts qu'elles représentent. Enfin pour les protéger elles-mêmes contre le danger de péremption des hypothèques, résultant de la nécessité de renouveler les inscriptions tous les dix ans, le décret de 1852, par l'article 47, dispense "les inscriptions hypothécaires prises au profit des sociétés de crédit foncier, pendant la durée du prêt, du renouvellement décennal prescrit par la loi."

De bien grands privilèges, des dérogations bien sérieuses aux lois de l'Etat, une sorte de législation spéciale ont été nécessaires pour permettre, en pays de droit romain, l'introduction d'un système inauguré en Silésie par Frédéric II, 80 ans plus tôt.

L. RICHER.

(à continuer)

---

## CHRONIQUE PARISIENNE

---

Pour penser quelque bien de Paris, il ne faut regarder exclusivement ni ce qui en sort ni ce qui y rentre, mais ce qui y naît et ce qui y vit. Chaque jour, en effet, un flot de journaux, de dépêches et d'expéditions de toute sorte épanchent le travail et les idées de Paris sur le monde. C'est le Paris élégant, industriel, artistique, littéraire, financier qui donne sa chronique, et de toutes les extrémités de la terre ce courrier est attendu, on peut le dire, comme un aliment. Que ce soit pour s'habiller, ou que ce soit pour lire, qu'il s'agisse de musique, de théâtre, de parure, de cuisine ou de mobilier, il semble qu'on ne puisse se passer de ce bulletin, et que, de toutes les capitales, on doive quotidiennement prendre ce mot d'ordre.

C'est par là que nous sommes connus, hélas ! Mais est-ce donc par là, seulement par là, que nous méritons de l'être ?—Ce mauvais sort, que le monde entier nous fait, cet encens qu'il nous prodigue avec son or et ses maudites préférences, c'est là un Paris factice et qui ne saurait, après tout, être circonscrit dans nos murs.

Disons que l'on trouve ici les fournisseurs patentés de la corruption du monde, très-bien : qu'on y voit les musiciens qui le font danser, les poètes et les romanciers qui l'amuse, les couturières et les modistes qui l'habillent, les décorateurs qui le meublent, et les plaisants enfin de toute sorte qui parviennent à le désennuyer, à la bonne heure... Mais ne disons pas que tout ce mal se consume nécessairement sur place, ni même que tant d'excès soient inspirés par les seuls Parisiens. Paris est comme les architectes, qui n'habitent pas toutes les maisons qu'ils construisent, et comme les ménestrels qui ne dansent pas, tant s'en faut, tous leurs airs à valser. Paris tient le violon. Il ne suffit pas de le maudire comme le plus grand entrepreneur de plaisirs défendus ; il faut aussi penser à ceux qui l'achalandent.

Quant à moi, je ne perds pas de vue cet heureux proverbe, qui

dit que si le bruit ne fait pas de bien, le bien par là même ne fait pas de bruit ; et je me suis assuré que le bien qui se fait à Paris est immense. Immense comme l'or, qui git aussi sans bruit sous nos pieds ; mais avec cette différence, qu'il n'est pas si caché qu'on ne puisse le voir, le palper et l'entendre. Ce n'est point le minerai souterrain, qui n'a encore ni éclat ni son, et qui attend d'être mis au soleil pour prendre son cours et sa valeur appréciable. Ici, le cours est pris, la valeur est cotée ; mais pour s'en rendre compte, ce n'est pas de trop d'être attentif.

Gravissez, un matin de clair soleil, l'une des hauteurs qui couronnent la capitale. Laissez aller votre regard. Il n'y a pas de danger qu'il se perde, malgré ce fouillis de maisons et ce dédale de rues. Car au-dessus de tout, émergent çà et là des points de repère. Et quels sont-ils ? Des palais ? Non : des églises, des églises catholiques. Paris en est magnifiquement émaillé. Il a un aspect général de ville religieuse, auquel l'aspect seul de Rome peut être comparé, et des monuments qui ont avec les monuments romains ce privilège de popularité qu'au premier, regard ils se nomment pour ainsi dire d'eux-mêmes. Voici Notre-Dame et la flèche dorée de la Ste. Chapelle, le fronton de la Madeleine, St. Jacques avec sa tour isolée, les deux flèches de Ste. Clotilde, les tours jumelles mais non ressemblantes de St. Sulpice, celles de St. Vincent de Paul, les trois dômes superbes et diversement majestueux de Ste. Geneviève, des Invalides et du Val de Grâce. Puis une foule de clochers, de beffrois, d'aiguilles de pierre ou d'ardoise, d'où l'airain ne résonne que pour inviter à prier, et qui, tout fiers qu'ils soient aujourd'hui, sembleront s'agenouiller bientôt autour des royales coupoles que la France élève à Montmartre.

Paris a encore un grand air religieux quand il ébranle toutes ses cloches le dimanche matin, et qu'on entend tinter les messes de ses 70 paroisses. Il y en a jusque dans les faubourgs les plus reculés et même dans les quartiers communards de Belleville, de Ménilmontant et de la Villette. Ces dernières églises, neuves pour la plupart et splendides, attestent le zèle des archevêques de Paris pour combattre le mal social et religieux jusque dans son repaire. Les missions y sont incessantes et les patronages y donnent les plus beaux résultats.

Mais il nous faut descendre pour le constater. Il faut voir à quel point les églises, pleines les simples dimanches, regorgent aux grandes solennités. Beaucoup de Parisiens eux-mêmes ne s'en font pas d'idée et s'avouent surpris quand il leur arrive de le constater. Les quartiers excentriques donnent, comme les autres,



ce consolant spectacle, témoin les offices de St. Jean de Belleville, de Ste. Croix de Ménilmontant et de la Villette.

Et quelle attitude ! Quels visages pénétrés ! quelle piété éclairée et digne ! quelle simplicité de foi ! A Paris, le paroissien lit sa messe, exhibe son chapelet, s'agenouille aux moments liturgiques, chante même avec le chœur, toutes choses que le bourgeois de province ne croirait pouvoir faire sans se couvrir de ridicule. Le cardinal-archevêque le constatait dernièrement dans une remarquable instruction pastorale : à Paris, le respect humain tend à disparaître. On y est tout bon ou tout mauvais, et ceux qui sont bons ne mettent pas le drapeau dans leur poche.

Aussi, c'est merveille comme les stations jubilaires se sont faites dans plusieurs quartiers, où des files d'hommes silencieux, recueillis, suivaient par milliers sur le trottoir le curé de leur paroisse.

Ceux qui sont entrés à N.-D. des Victoires, ne fut-ce qu'une fois, savent qu'on y rencontre, pêle-mêle et distingués seulement par le costume ou l'uniforme, tous les rangs de la société. Ils ont pu faire la comparaison avec les divers sanctuaires qu'ils auraient visité ailleurs et constater qu'à Rome même, et sur les insignes reliques de la confession, on ne prie pas mieux que dans nos églises parisiennes.

A côté de cette force de la dévotion, la plus considérable sans contredit, nous avons encore la force du nombre. Il y a à Paris un million huit cent mille catholiques, un million huit cent mille fronts par conséquent que notre baptême a touchés. Quant aux 40,000 protestants, on les remarque à peine, malgré les 42 temples que l'état met à leur disposition pour la cène et pour le prêche. Les 23,000 juifs ont leurs deux synagogues, moins fréquentées que la Bourse, et les 1,500 musulmans qui ne réclament pas de mosquées. Ils se contentent sagement d'oter leurs chaussures et de se tourner vers la Mecque pour prier.

Mais, me direz-vous, sur cette énorme majorité, combien en est-il qui se rattachent de fait plutôt que de foi au catholicisme, et même à toute communion religieuse ? Il est vrai : la libre pensée flotte autour du peuple de Paris. Elle l'assaille, le circonvient, le sollicite ; mais, relativement et en fin de compte, ne le pénètre que bien peu. Le peuple de Paris est un fanfaron de vices, un grand enfant qui se détourne volontiers de la Religion quand on l'y pousse, mais qui la reprend avec la même facilité, si on fait mine de la lui oter, ou de lui en imposer une autre. Son impiété a presque toujours un caractère politique, et, il est exact de le dire, nos malheureux révolutionnaires visent surtout les hommes en

s'attaquant à Dieu. Consultons plutôt les statistiques et donnons quelques chiffres significatifs.

En 1872, les naissances à Paris ont été de 56,800. Sur ce nombre (on ne porte jamais les enfants à la synagogue) 49,000 ont été présentés aux églises catholiques ou aux temples protestants. Pour 21,300 mariages, 18,200 ont reçu la bénédiction des divers cultes chrétiens. Enfin, sur 45,700 inhumations, 5,000, dans lesquelles il faut compter celles qui ont été effectuées par la Morgue, ont été faites *civilement*. Telle qu'elle est, la proportion sans doute est déplorable; mais il ne faut pas perdre de vue qu'à Paris, 13,900 individus, la plupart d'origine étrangère, ont déclaré ne pratiquer aucun culte, et que 11,000 environ admettent des croyances qu'il a été impossible de constater. Qu'on se reporte aussi pour la comparaison aux statistiques de Vienne, de Berlin et de Londres.

Il est d'ailleurs possible que le chiffre officiel des enterrements civils s'accroisse encore, sans qu'on puisse en inférer légitimement une déperdition du sentiment religieux. Car outre que les deux camps qui nous divisent tendent à se trancher de plus en plus, les enterrements civils ne sont que des prétextes à manifestations politiques, où nos hommes d'état en disponibilité sont bien aise de faire quelque tapage, ce qui est toujours la meilleure manière de se préparer une élection. Enfin, la police ne peut empêcher que les *solidaires* ne circonviennent un certain nombre de moribonds et n'achètent même après coup beaucoup de cadavres. Comme on l'a dit spirituellement, ce sont des libres-penseurs auxquels il ne manque pour mériter ce nom, que de penser d'abord, puis de respecter la liberté des autres.

Si les forces du mal sont actives, les forces du bien, heureusement, ne chôment pas; et c'est ici le lieu de parler du Clergé de Paris. Le recrutement du Clergé de Paris est difficile et parmi ses membres, un grand nombre, on peut le dire, sont nés dans les départements. Mais il y a à St. Sulpice une école sacerdotale modèle qui étend sur tous ces nouveaux venus son influence, les pénètre de son esprit, les nourrit de sa sève et les rend bien vite aptes au redoutable ministère des paroisses de Paris. L'œuvre admirable des catéchismes en est l'initiation toujours efficace, et les jeunes prêtres trouveraient au besoin dans l'activité presque dévorante de leur vie sacerdotale le meilleur de tous les préservatifs.

Aussi apparaissent-ils généralement humbles avec aisance et simples avec distinction. Leur effacement politique est complet; aussi complet que, malgré eux, leur charité est éclatante. Le curé

de Paris, si recherché par les grandes familles, est pourtant, avant tout, l'homme des pauvres. Il en a une liste exacte, qui s'allonge tous les jours, et cette liste est utilisée pour un vaste système de secours temporels et spirituels, qui va à atteindre de plus en plus toutes les misères. Aussi quelques-uns y gagnent-ils une popularité, capable de les arracher, comme on l'a vu aux plus mauvais jours au péril et à la gloire du martyr.

A Paris, tous les collaborateurs du curé sans exception sont importants, et il y a des paroisses qui ont 25 et 30 vicaires. Mais le premier et le second ont des attributions qui entraînent une situation exceptionnelle, que les autres reconnaissent en partageant équitablement entre eux chaque fonction de détail. Il y a un délégué à la sacristie, un autre aux cérémonies, un autre à la comptabilité, un autre aux mariages, aux baptêmes, aux catéchismes, etc. Chaque nuit, un vicaire veille dans un appartement attenant à l'Eglise, et où la *sonnette des malades* ne lui laisse presque aucun repos. Ainsi le service paroissial forme une administration aussi homogène dans son ensemble que diverse dans ses fonctions.

Faut-il ajouter que le siège archiépiscopal de Paris, depuis le commencement de ce siècle surtout, a eu tous les genres de gloire ; gloire du martyr, gloire de la science, gloire toujours de l'apostolat et de la sainteté. Mêlés les premiers à tous nos revers nationaux et souvent, malgré eux, à nos luttes fratricides, les archevêques de Paris se sont multipliés, dépensés, sacrifiés à une seule pensée, hélas ! peut-être chimérique : faire du plus grand de nos diocèses le meilleur de nos diocèses... et l'Eglise de Paris, le modèle des églises de France ; donner à Dieu cette belle, étrange et malheureuse cité ; en faire un foyer de charité et de bonnes œuvres pour toute la terre ; s'emparer enfin de cette influence qui fait de Paris la capitale de la civilisation pour répandre à flots les inspirations toujours anciennes ailleurs, ici toujours nouvelles, du génie du christianisme.

Et qui dira qu'ils n'ont pas en partie réussi ! Avec le concours du Clergé séculier et des fidèles, avec les ressources apostoliques de 102 communautés religieuses, dont 26 d'hommes et 76 de femmes, grâce à l'élan imprimé à l'opinion par les Apologistes de Notre-Dame et les Sociétés de St. Vincent de Paul, l'Eglise de Paris, à peine sortie des catacombes de la révolution, a fleuri et pris dans le monde immédiatement après Rome une place unique. Elle a appelé et centralisé les millions de l'OEuvre de la Propagation de la Foi. Elle a rouvert et agrandi son Séminaire

des Missions-Etrangères, noviciat sublime et modeste des vrais pionniers de la civilisation. Dans la rue du Bac, les Sœurs de la Charité qu'on a vues partout ont leur Maison-Mère. Non loin de là, les Frères de la Doctrine ont aussi leur administration centrale et leur Supérieur. St. Sulpice est le modèle incontesté des maisons de formation ecclésiastique, sinon au point de vue de l'enseignement, du moins eu égard à la discipline ; et quelle est la ville du monde où le budget de l'assistance des pauvres (je ne parle que du budget officiel) atteigne 18 millions !

Le matin, le soir, à minuit, s'élancent de Paris vers la province et le monde entier des trains immenses. En les voyant fuir dans toutes les directions sous leur panache de fumée, on se prend à rêver de tout ce qu'emportent avec eux ces conquérants, de tout ce qu'ils vont verser sur mille points de leur parcours, de tant de lettres, programmes, annonces, publications, journaux qu'ils disséminent sur leur route. Puissance irrésistible, conquête assurée, envahissement d'autant plus inévitable qu'il est espéré et attendu ! Oui : mais gardons-nous de maudire indistinctement au passage tout ce qu'emporte ce torrent ; et songeons à tout ce qu'il roule aussi d'idées fécondes. La Presse religieuse est une puissance également et disons-le, une puissance grandissante. L'apostolat catholique a ses bulletins autorisés, la théologie ses revues, les bonnes œuvres de toute sorte leur courriers ; l'Eglise milite sous toutes les formes par ses feuilles quotidiennes, grâce à 60 journaux religieux, rédigés par des milliers d'écrivains la plupart éminents, quelques-uns illustres. Ces journaux ont leur imprimerie, leur personnel, leur clientèle de lecteurs. Ils luttent pied à pied contre l'erreur ou l'idole du moment ; ils donnent le mot d'ordre, injectent partout le feu sacré, et organisent, souvent victorieusement, la résistance.

Ainsi le monde, la diplomatie, les gouvernements, la révolution elle-même sont obligés de compter avec nous. Et pourquoi ? parce que la presse religieuse ne leur a pas abandonné Paris ; parce qu'elle reste là forgeant elle-même ses armes au feu de la fournaise, et contreminant tous les projets de l'ennemi ; parce qu'il y a là une armée d'hommes d'esprit et d'hommes de cœur, qui veillent pour la bonne cause et font de Paris, ce que les dix justes n'auraient pas fait de Sodome, un des points de la terre où tombent le plus de grâces exquisés et où descendent du ciel le plus de clartés.

Voilà ce qui naît, ce qui vit à Paris ; ce qui ne fait pas de bruit, ce que le monde qui presque tout entier en bénéficie, insulte ou ignore. Et d'autres œuvres magnifiques sont en train d'éclorre,

qui peut-être éclipsent celles-là : l'œuvre des écoles ouvrières, par exemple, si vaillamment conduite par un jeune officier d'état-major, et qui fait des recrues au plus fort de l'armée révolutionnaire ; ces pompes du culte paroissial ; ces fêtes de l'éloquence religieuse à Notre-Dame ; ces pèlerinages, ces industries de la charité, et enfin cette église votive de 7 millions qui s'élève à Montmartre, comme pour couronner tant de merveilles : tout cela ne dit-il pas que Paris n'a pas épuisé sa vocation, qu'il n'a pas démerité de la France, et qu'on n'est pas près, comme l'assurent des esprits chagrins, de passer la charrue et de semer le sel sur les ruines de la moderne Babylone.

TH. B.

# ROSE - MARY

PAR

LADY GEORGINA FULLERTON

*Traduction de Mme Valmont*

(Suite.)

## CHAPITRE XII

Qui peut rendre la joie d'un cœur de femme qui retrouve son enfant ? Que doit être le ciel, si la terre a des heures d'une extase comparable à celle qui inondait le cœur de cette mère, dédommée d'années de souffrance, de tortures, par cette parole de son enfant ! Mais en ce moment même une pensée dominait encore toutes les autres, et, maîtrisant son émotion, elle attacha son regard sur celui de la jeune fille et dit :

—Mary, sais-tu bien ce que c'est que d'être catholique en ce pays ? Tu ignores que je n'ai d'autre asile à partager avec mon enfant qu'un pauvre galetas, où je travaille pour gagner mon pain depuis ma sortie de prison. Es-tu préparée à partager ma pauvreté, à mener la vie que notre divin Sauveur et sa sainte Mère ont menée sur la terre, afin de servir Dieu ensemble, en vraies catholiques, c'est-à-dire jusqu'à souffrir persécution pour la justice ?

Il n'y avait pas à se méprendre sur l'expression, digne de Ruth, qui accompagna cette réponse :

—Je suis prête, mère, à vivre, à souffrir et à mourir avec vous.

Puis elle tira de son sein le crucifix qui avait été pour elle le symbole visible de sa foi et le souvenir précieux de sa mère absente, depuis le jour où Jeanne, pour la première fois, lui avait appris à le baiser. Les larmes de madame Yates coulèrent enfin librement à la vue de cette petite croix, et, pendant un instant, ce ne furent qu'exclamations pieuses, paroles entrecoupées, mêlées de baisers et de sanglots.

A la fin madame Coggle monta, et, avec le sentiment vague qu'il se passait dans la chambre de Jeanne quelque chose de compromettant, elle resta sur le palier et dit :

—La dame qui est dans la voiture prévient qu'il se fait tard et qu'il commence à pleuvoir, et dit qu'il faudrait faire savoir à miss Davenant que Sa Seigneurie serait inquiète si elle s'attardait pour rentrer.

Ce message rompit le charme de ces premiers instants de réunion et rendit madame Yates et sa fille au sentiment des difficultés de leur position. Ni l'une ni l'autre n'avaient l'ombre d'un doute sur le fait de leurs liens. Mais comment les établir, comment les démontrer à lady Davenant, comment agir enfin si elle se refusait à les admettre ? Voilà ce qu'elles étaient hors d'état de concevoir instantanément. C'étaient là, en vérité, trois créatures bien impuissantes : une pauvre femme mourante, une inconnue, sans amis, à peine libérée d'un long emprisonnement, et une jeune fille qui, trois jours auparavant, n'était encore qu'une écolière.

—Dois-je m'en aller ? Faut-il vous quitter, mère ? Je ferai ce que vous direz.

Madame Yates réfléchit, ou plutôt pria un moment et dit :

—Je ne sais comment procéder, sinon en déclarant la vérité et en laissant à Dieu le soin du reste. Je n'ai qu'une personne au monde qui pourrait peut-être m'aider à convaincre lady Davenant. C'est Sir Mark La Grange, par qui, grâce au recours de notre Jeanne, je suis sortie de prison.

Mary, car nous devons maintenant l'appeler ainsi, rougit au nom de sir Mark. Elle avait raconté à madame Yates son transfert de la pension à Londres et la bonté de lady Davenant ; mais elle s'était abstenue de mentionner un incident qui aurait pu faire entrevoir à madame Yates, pour son enfant, un autre sacrifice que celui de la riche adoption dont elle avait été l'objet.

—Aurais-tu le courage, demanda madame Yates, de retourner vers lady Davenant et de lui dire toute la vérité ?

—Plutôt ce courage-là que celui de passer un jour de plus dans sa maison sans le lui révéler. Peut-être sera-t-elle toute disposée à me rendre à vous quand elle apprendra ce qu'on lui a laissé ignorer.

—Je lui ai écrit plus d'une fois, dit Jeanne d'une voix faible Ça m'a pris bien des heures chaque fois, et un bien gros port en sus. Mais mes lettres n'arrivent jamais !

Ce n'était pas précisément inexplicable, considérant l'orthographe toute particulière de Jeanne et ses idées en géographie. Les lettres à lady Davenant avaient été adressées à *Mount Pellew au*

*delà du détroit*, et étaient sans aucun doute restées à l'état d'énigme dans quelque bureau de poste de la côte de France ou de Belgique.

—Si lady Davenant s'emporte et refuse de croire ou de vérifier ce que je lui dirai, que faire, chère mère ?

—Prendre patience et attendre, ma bien-aimée. J'ai une ferme confiance que Dieu manifestera la vérité, afin que nous ne soyons pas toujours séparées. Ma Mary, une fois la vérité et la justice satisfaites par la révélation fournie à cette bonne dame, je te résignerai à elle si tels étaient son désir et le tien. Mais je n'ose le faire, sachant les intérêts de ton âme en péril. Elle peut te procurer tout ce que dispense le monde. Pendant quelques années, elle peut faire de ta vie un enchaînement de plaisirs; mais, une fois cette courte existence achevée, à quoi serviraient les richesses et le plaisir ? O mon enfant, qu'est-ce que l'homme peut donner en échange de son âme ?

—Mère, ma détermination est prise. Rien ne me séparera de vous, sinon la force ou votre volonté. Vous savez que je vous ai aimée dès que j'ai pu comprendre, et que je ne me suis jamais crue la fille de lady Davenant.

—Elle serait pire que la femme qui voulait qu'on coupât l'enfant en deux, murmura Jeanne, si elle ne vous rend à votre mère, elle qui sort seulement de prison ! Dites-le-lui de la part d'une mourante !

—Non, ma chère Jeanne, objecta doucement madame Yates. Ne la jugez point défavorablement ; elle peut bien résister à une vérité qui lui enlève la joie de sa vie.

—Je ne crois pas du tout qu'elle tiëne tant à Mimi ! Que n'est-elle venue de France, il y a longtemps, pour la voir, si elle avait un cœur de mère ? Mais Dieu lui pardonne, et à moi aussi, si je manque de charité ! Mais vous voyez, madame Yates, quelle lutte j'ai toujours eu à soutenir contre elle, à son insu.

Un nouveau coup et la voix de madame Coggle se faisant entendre à la porte les firent tressaillir.

Cette fois la veuve passa la tête et dit :

—La dame dans la voiture est à moitié folle d'impatience. Elle dit que sa maîtresse sera hors d'elle si elle n'est pas rentrée à temps pour l'habiller avant le théâtre.

Réveillées par ce second avertissement, madame Yates et sa fille se levèrent précipitamment.

—Tiens, mon enfant, dit la première, voici une lettre que j'ai écrite cette nuit à lady Davenant. Saisis un moment favorable pour la lui remettre et attends ce qu'elle dira. Si elle se montre



disposée à examiner la vérité de mon allégation, sans montrer de colère, alors produis ce médaillon, qui contient mon portrait à ton âge. La ressemblance est si frappante, qu'elle suffirait à convaincre toute personne de bonne foi.

—Et dites-lui, ajouta Jeanne, qu'une chrétienne, sur son lit de mort, est prête à jurer, avant de se présenter à son Souverain Juge, que vous êtes Mary Yates, que nous avons toujours appelée Mimi.

Munie de ces instructions et bénie de deux cœurs pleins d'amour, Mary se retira. La femme de chambre se récria sur la longueur de cette visite et s'étendit sur le mécontentement présumé de sa maîtresse. Lady Davenant était en effet déjà à sa table de toilette quand elles revinrent, et la société qui devait l'accompagner au théâtre attendait au salon. Elle ne manifesta cependant aucun déplaisir à sa chère Rose, et lui offrit de venir à la comédie. Mais quand celle-ci la pria de l'excuser, sous le prétexte d'une migraine qui n'était certes pas simulée, elle accéda volontiers à son désir, lui conseillant de s'étendre, et de se distraire avec la traduction du *Grand Cyrus*, le dernier roman de mademoiselle de Scudéry.

—Demain, ajouta-t-elle, je pose de bonne heure pour mon portrait, puis j'ai vingt visites à rendre. Vous êtes plus pâle qu'en sortant, remarqua-t-elle. L'air de Paddington ne vous a pas fait de bien. Si votre teint est toujours aussi pâle, il faudra porter du rouge. Je vous montrerai moi-même comment le mettre. Pauvre petite Rose ! dit-elle la baisant au front, on fera de vous une vraie rose vermeille, et non pas une pauvre petite rose blanche comme aujourd'hui.

Tous ces propos étaient pleins de bonté ; mais, au sortir de l'atmosphère supérieure de la chambre de Jeanne, Mary Yates sentit une véritable joie à la pensée que cette gaie et aimable femme, si facile et charmante qu'elle se montrât, n'était pas sa mère.

Ce ne fut qu'assez avant dans la journée du lendemain qu'une occasion s'offrit pour l'accomplissement du devoir qu'elle avait à remplir. Quand enfin elle se trouva seule avec lady Davenant, occupées chacune à quelque ouvrage de fantaisie, elle se dit :

—Maintenant ou jamais ! Il le faut !

Et tirant de son sein la lettre de madame Yates, elle la lui présenta avec ces mots :

...Madame, une dame que j'ai vue hier à Paddington m'a chargée de remettre cette lettre entre vos mains. Il s'agit de quelque chose d'important pour vous, chère madame, et pour moi également. Veuillez la lire.

Bon Dieu, enfant, qu'est-ce que cela signifie ? Vous avez le cœur bien gros. Des larmes ! De quoi peut-il donc être question ?

—Vous le saurez, chère madame, quand vous aurez lu cette lettre.

Lady Davenant rompit le cachet et jeta un coup d'œil sur la signature.

—Mary Yates ! c'est le nom de la veuve du pauvre George Yates ! Sir Mark La Grange m'a dit hier qu'elle était sortie de prison par ses soins. Comment vous trouvez-vous chargée de sa lettre, Rose ?

—Lisez, madame, et vous verrez combien cela vous touche de près.

—Vous, petite ! Je voudrais savoir ce qui concerne une enfant de votre âge, excepté quelque nouveau bijou ou la visite d'une amie de pension. Par parenthèse, quand commencent-les vacances de votre compagne Bessie Fairchild ?

—O madame, de grâce, lisez la lettre !

Un flot de larmes accompagna cette objurgation.

Avec plus de curiosité que de tout autre sentiment, lady Davenant reprit la missive.

—C'est, sans aucun doute, pensa-t-elle, une demande de secours. Sir Mark m'a dit qu'elle était sans ressources. Je lui viendrai en aide de grand cœur, car j'ai été souvent préoccupée du sort de ces pauvres gens.

Dans ces dispositions favorables, elle parcourut l'appel de madame Yates.

## CHAPITRE XIV

### L'APPEL DE LA MÈRE

La lettre de madame Yates à lady Davenant était conçue en ces termes :

“ Madame et honorée cousine,

“ Mon nom et notre parenté ne vous sont point inconnus, car le  
 “ mari qu'il a plu au Tout-Puissant de me reprendre, il y a quel-  
 “ ques années, était M. George Yates, neveu du défunt M. Mor-  
 “ daunt. Il m'a souvent parlé, dans nos heureux jours d'autrefois,  
 “ de vos bons procédés envers lui, quand il avait l'honneur de  
 “ vous voir chez son oncle. Votre Seigneurie n'ignore point sans  
 “ doute les motifs qui ont déterminé M. Mordaunt à bannir de sa  
 “ présence celui qu'il avait jusque-là traité affectueusement, et qui  
 “ n'était coupable à ses yeux même que de ne pouvoir sacrifier  
 “ son âme à des intérêts humains. Son mariage avec une femme

“ qui partageait sa foi augmenta et confirma ce déplaisir, et la  
 “ réconciliation ne s’opéra jamais. Tout en déplorant cet éloigne-  
 “ ment, mon mari se réjouissait que son oncle, pour qui il profes-  
 “ sait la plus tendre affection, malgré les dissentiments de cons-  
 “ cience qui les séparaient, reçût vos soins et pût jouir de la société  
 “ d’une parente aussi dévouée que Votre Seigneurie.

“ Ma propre histoire n’est qu’une série de tribulations, commen-  
 “ çant avec le déclin de la santé de mon mari, aggravées par la  
 “ fuite soudaine au-delà des mers pendant la nuit de l’incendie de  
 “ Londres, et consommées par sa mort, deux années après, dans  
 “ un obscur village de France. Mais, madame, cette fuite précé-  
 “ pitée, motivée par les dangers qu’encouraient les *récusants*, sous  
 “ le coup d’accusations absurdes les mêlant à un complot et leur  
 “ imputant même l’incendie, cette précipitation devint la cause  
 “ d’une épreuve qui s’appesantit encore sur moi. Je dus laisser à  
 “ Londres notre petite fille, âgée seulement alors de trois semaines.  
 “ Une veuve Coggle, bien connue de Votre Seigneurie, la reçut de  
 “ moi en cette nuit mémorable, et Jeanne Porter, sa servante, et  
 “ l’humble amie de ma famille, promit de se dévouer à ma pauvre  
 “ enfant. Cette promesse a été amplement tenue. Mais, madame,  
 “ voici l’étrange de l’histoire. Cette même nuit, après que j’eus  
 “ quitté la maison, la Providence permit qu’une autre enfant, par  
 “ accident et non par choix, fût laissée entre leurs mains ; il s’éleva  
 “ même ensuite une dispute entre la veuve et sa servante quant à  
 “ l’identité des enfants, l’autre ayant été jetée de la fenêtre d’une  
 “ maison qu’on suppose être l’hôtel Davenant.

“ Lorsque, après la mort de mon mari, je revins à Londres, je  
 “ ne pus d’abord découvrir où les braves femmes qui s’étaient  
 “ chargées de mon enfant s’étaient transportées ; mais, rencontrant  
 “ par hasard ce premier jour Jeanne Porter, elle me donna leur nou-  
 “ velle adresse, et, d’une façon assez pressante, m’engagea à ne pas  
 “ perdre de temps pour réclamer ma petite fille. J’en avais une hâte  
 “ extrême, et je me promis d’être le soir même à leur domicile,  
 “ aussitôt que je me serais acquittée d’une mission confiée par une  
 “ personne à qui j’avais de grandes obligations. Dans l’accom-  
 “ plissement de ce devoir sacré, je tombai aux mains des agents et  
 “ fus jetée en prison, où je restai dix longues années, pendant les  
 “ trois premières desquelles je n’eus aucun moyen d’informer  
 “ Jeanne du lieu où je me trouvais. A la fin, un message lui  
 “ parvint, et, de temps en temps, elle m’envoyait des nouvelles de  
 “ ma fille. J’appris ainsi que, contre son gré et malgré ses cons-  
 “ tantes protestations, madame Coggle avait laissé croire à Votre  
 “ Seigneurie que ma petite Mary était l’enfant sauvée de l’incendie

“ de l'hôtel Davenant, et apportée par une pauvre voisine ; qu'elle  
 “ ne vous avait jamais avertie que, cette même nuit, je lui avais  
 “ confié le mien ; qu'enfin elle ne vous avait point donné l'occasion  
 “ d'interroger Jeanne, qui vous aurait dit que la petite dont les  
 “ parents étaient restés inconnus était morte sur ses genoux, à  
 “ l'âge de deux ans environ, après avoir été baptisée sous condi-  
 “ tion. Je n'accuse pas les vues de madame Coggle, ni ne mets  
 “ en question sa droiture et sa foi en ses propres assertions, mais  
 “ je doute qu'elle ne voulût prêter serment là-dessus, comme  
 “ Jeanne Porter, qui est en ce moment à l'article de la mort, le  
 “ ferait si volontiers, prête à attester que la jeune personne que  
 “ vous considérez comme votre fille, et que vous avez recueillie  
 “ sous le nom de Rose Davenant, n'est autre que ma propre fille,  
 “ Mary Yates.

“ Telle est, madame, la déclaration simple et sans artifice que je  
 “ vous sou mets ; pesez-la devant Dieu, et puisse-t-il inspirer votre  
 “ résolution ! Vous avez généreusement servi de mère à mon  
 “ enfant. Vous avez eu les peines et les dépenses de son entretien  
 “ et de son éducation, et, sans requérir de preuves plus certaines  
 “ que celles qui satisfaisaient votre cœur, vous l'avez adoptée et  
 “ prise à votre foyer. Pour ma part, je n'ai non plus à alléguer  
 “ aucune preuve valable pour la loi, en admettant qu'une pauvre  
 “ créature proscrite et sans ressources pût se concilier des juges.  
 “ C'est donc la conviction d'une femme contre celle d'une autre ;  
 “ c'est un cœur de mère tendre et désolé qui plaide sa cause auprès  
 “ d'un autre cœur, non moins affectueux et digne de compassion  
 “ peut-être que le sien. Au point de vue du monde, je témoigne-  
 “ rais mieux mon dévouement à celle que vous appelez Rose, et  
 “ qui est ma Mary, en la laissant aux soins de Votre Seigneurie,  
 “ sans effort pour la reprendre, et en me retirant à l'écart pour me  
 “ faire oublier. Mais ni devant Dieu, ni envers vous, ni envers elle,  
 “ je n'interprète ainsi mon devoir. Ici-bas n'est pas toute notre  
 “ destinée. La vie est courte, et longue l'éternité. Nous n'avons  
 “ chacun qu'une âme, et qu'est-ce qu'un homme peut donner en  
 “ échange de son âme ? Que nous servira d'avoir gagné le monde,  
 “ si nous venons à perdre notre âme et à manquer au but de la  
 “ création ?

“ Fermement convaincue que cette jeune fille est mon enfant, je  
 “ ne puis que vous conjurer à genoux, lady Davenant, de me la  
 “ rendre. Elle consent à partager ma pauvreté, et je lui dispen-  
 “ serai ce qui est préférable à tous les trésors du monde. Croyez-  
 “ vous qu'une femme, réduite où j'en suis, tenterait de vous retirer  
 “ cette enfant, à moins d'être absolument certaine que c'est son

“ bien qu'elle réclame ? Enfin, chère et honorée dame, regardez  
 “ la peinture qui sera placée entre vos mains quand vous aurez lu  
 “ ceci. C'était mon exacte ressemblance avant que l'âge et le  
 “ chagrin n'eussent si cruellement changée. Vérifiez si ce  
 “ n'est pas aussi l'image fidèle de celle qui est Rose pour vous, et  
 “ pour moi Mary. Puis venez, et recevez des lèvres mourantes de  
 “ Jeanne Porter l'affirmation solennelle de ce que j'avance. Ma-  
 “ dame Coggle ne s'aventurera pas, j'imagine, à dénier ce serment,  
 “ et vous déciderez.

“ Croyez-moi, avec un cœur pénétré, et les plus tendres senti-  
 “ ments envers celle qui a aimé et protégé cette enfant que je  
 “ crois mienne,

“ De Votre Seigneurie l'humble et obéissante servante,

“ MARY YATES.”

Lady Davenant avait changé de couleur en lisant cette épître. Quand elle eut fini, elle demanda d'un ton froissé :

—Pensez-vous vraiment être la fille de cette personne, et non la mienne ?

—Je le crois, madame, parce que Jeanne Porter, du plus loin que je me souviens, m'a toujours dit que j'étais l'enfant de madame Yates.

Lady Davenant tressaillit.

—En vérité ! Et d'où vient qu'on me l'a caché ?

—Madame Coggle soutenait le contraire, et quand vous êtes venue me chercher, et qu'aucun doute sur votre droit ne fut émis ni par vous ni par madame Dimple, je n'eus pas le courage de parler. Je ne savais pas si ce serait bien de ma part.

—Où est le portrait dont parle cette lettre ?

Après l'avoir considéré attentivement, ainsi que la figure émue qu'elle avait devant elle, les yeux de lady Davenant se remplirent de larmes.

La conviction était irrésistible et éclata dans ses premières paroles.

—Quel affreux désappointement ! s'écria-t-elle ; et c'est si dur pour vous, un pareil revirement de fortune !

—Ce serait bien dur, certainement, si l'on ne me permettait de vous voir et de vous aimer toujours, dit Mary Yates fondant en larmes.

Il y eut plus de tendresse dans l'étreinte qui suivit cette parole que dans aucune des caresses échangées jusque-là entre la jeune fille et lady Davenant.

Le reste de la soirée néanmoins s'acheva dans un véritable malaise pour chacune d'elles. Elles se taisaient sur le sujet qui dominait leurs pensées, et parler d'autre chose semblait impossible.

Lady Davenant ne ferma pas l'œil de la nuit et passa par toutes les émotions et les phases du sentiment blessé. D'abord elle se sentit troublée, irritée même, et disposée à mépriser l'assertion de madame Yates, se disant qu'après tout cette Jeanne Porter devait être une bonne femme fort simple d'esprit. Et cependant il fallait convenir que la lettre de madame Yates ne trahissait ni la folie ni l'imposture, et la ressemblance entre Rose et ce portrait était trop frappante pour n'en point tenir compte. Elle-même avait toujours été frappée de l'absence de toute ressemblance de Rose avec elle ni personne des siens. Et, maintenant qu'elle s'y arrêtait, la petite ne ressemblait pas seulement au portrait de madame Yates, mais on retrouvait dans l'expression de sa physionomie des rapports avec celle de George Yates. Plus elle s'appesantissait sur ces coïncidences, moins elle pouvait se soustraire à l'évidence. Le premier effet de cette conviction naissante fut d'irriter ce caractère naturellement doux. Toutes sortes de sentiments hostiles se disputèrent son esprit.

—Fort bien ! soit ! on m'a cruellement trompée et je n'ai rien à leur dire de plus : si cette ingrate préfère, à la position que je lui destinais, le sort de fille d'une obscure sectaire, qu'il en soit comme elle voudra ; je ne m'y opposerai pas.

Dans cette disposition, elle tentait, mais en vain, de s'endormir. Elle reprit, sous son oreiller, la lettre de madame Yates et, à l'aide de la veilleuse, se mit à la relire. Il s'y trouvait de ces mots qui semblaient écrits en caractère de feu : *Qu'est-ce qu'un homme donnera en échange de son âme ? — La vie et l'éternité ! — Le ciel et l'enfer !* C'étaient là des pensées qu'elle avait trop rejetées, auxquelles son esprit ne s'était jamais arrêté depuis le temps où elle apprenait le catéchisme sur les genoux de sa mère. Cette mère avait-elle donc intercédé au ciel et obtenu qu'un messager céleste fût envoyé cette nuit à sa fille ? Comme tant d'autres, lady Davenant avait été baptisée catholique et élevée comme telle jusqu'à la mort de sa mère. Plus tard, elle s'était conformée aux temps, assez peu préoccupée de religion d'ailleurs, et fermant son cœur à des remords fugitifs ou à des velléités de désir vers des intérêts supérieurs, et de la sorte elle vivait dans une insouciance frivole. Mais cette nuit, un changement subit, une de ces révolutions soudaines, qui parfois bouleversent une âme, effaçant les souvenirs du passé et projetant une étrange lueur sur l'avenir, se produisit en

elle. Il était arrivé aussi que sir Mark La Grange, un homme de bien en somme, l'avait entretenue la veille de cette même madame Yates en des termes qu'il ne soupçonnait guère avoir fait si vive impression. Il se trouvait être la personne que, par l'intermédiaire d'amis, Jeanne Porter avait réussi à intéresser au sort de la prisonnière oubliée. C'étaient ses efforts qui avaient obtenu sa mise en liberté. Satisfait de son succès, il se plaisait à en parler. " Ces pauvres papistes, avait-il dit à lady Davenant, sont de singulières gens. Comme magistrat, j'ai eu plusieurs fois accès auprès de madame Yates avant son élargissement. D'honneur, madame, elle m'a surpris, on l'aurait crue en possession de quelque grand bonheur intime, tant sa physionomie était sereine et satisfaite. Les catholiques ont, il faut le croire, par rapport à la souffrance, d'étranges idées, qui les soutiennent dans leur résistance. Cette dame m'a bien dit que, si elle n'avait point d'enfant, et par suite un devoir à remplir en ce monde, elle n'aurait pas demandé mieux que de passer le reste de ses jours en prison, et je crois qu'elle disait vrai. Je n'ai jamais rencontré une femme d'un caractère plus fort, et en même temps d'humeur plus douce."

Ce discours, ces paroles qui avaient alors passé inaperçues pour lady Davenant, lui revinrent à l'esprit pendant les heures d'insomnie de cette longue nuit. Elles confirmaient sa foi aux déclarations de madame Yates, et éveillaient en elle des réflexions sur ce qu'avait été sa propre vie pendant les années que cette patiente captive avait passées en prison. Plus elle méditait sur ce contraste, plus il l'affectait. La grâce était à l'œuvre dans un cœur longtemps fermé à son influence. Sous le baldaquin doré d'un lit mouillé de ses pleurs, lady Davenant commençait une nouvelle vie. Faible comme les premières lueurs du matin après une nuit obscure, le rayon de la foi commençait à éclairer son âme. Si la pâle garde qui veillait au chevet de Jeanne Porter l'avait vue, essayant de prier, elle aurait été payée de tout ce qu'elle avait souffert. Si elle avait pu prévoir le cours et l'issue de ce qui s'ébauchait cette nuit, quelle n'eût pas été sa joie !

## CHAPITRE XV

ROSE-MARY

De grand matin un coup sonore résonnait à la porte de madame Coggle, et, dès qu'on ouvrit, une personne s'introduisit, sans qu'il lui fût adressé aucune question. Ce visiteur savait son chemin et il alla droit à la chambre où Jeanne agonisait. Madame Yates

avait disposé un petit autel et préparé les choses aussi bien que possible, eu égard aux circonstances, pour recevoir Celui qui venait consoler et bénir sa fidèle servante. Jeanne avait fait effort pour se mettre sur son séant, et un rayon de joie éclairait ses traits quand le prêtre entra. Elle souleva péniblement sa faible main et fit le signe de la croix. Après avoir déposé le Saint-Sacrement sur le petit autel improvisé, il s'inclina vers la mourante pour recevoir sa confession. Ce fut court, car il l'avait déjà entendue deux jours auparavant. Après lui avoir donné l'absolution, il ajoutait quelques paroles ferventes d'édification, quand la porte de la chambre fut poussée doucement, livrant passage à deux personnes voilées qui s'agenouillèrent derrière le rideau, au pied du lit. Madame Yates jeta un regard d'anxiété sur le prêtre, puis sur Jeanne qui, absorbée en prière, n'avait pas pris garde à l'entrée de ces inconnues. Il fit une pause, hésitant sur le parti à prendre, et, traversant la chambre, il dit à voix basse à la plus grande des deux survivantes :

—Êtes-vous toutes deux des catholiques ?

Celle à qui il s'était adressé leva son voile et, le regardant avec des yeux ruisselants, répondit :

—O Père Leveson, j'en suis une, quoique bien indigne d'en porter le nom. C'est vous qui m'avez préparée à ma première communion ; et cette enfant, qu'elle soit ma fille ou non, est l'enfant de l'Église ; souffrez donc, je vous en supplie, que nous restions ici.

Le prêtre inclina la tête en signe d'assentiment, et, après s'être agenouillé un instant devant le Saint-Sacrement, il le porta à Jeanne. Elle reçut son Sauveur comme le reçoivent ceux qui toute la vie ont attendu la mort comme l'appel de l'amour divin. Ses traits flétris étaient empreints d'une beauté surnaturelle ; un regard d'inaltérable joie rayonnait dans ses yeux mourants, un sourire errait sur ses lèvres, et elle s'absorba silencieuse et recueillie dans la communion de son Dieu. Pas un souffle ne troublait le calme solennel de cette chambre, où s'épanchaient des vœux si ardents dans le sein de Celui dont la présence était si sensible. Jeanne fut la première à parler. Elle appela le prêtre, et dit :

—Je me sens bien heureuse, Père, mais si faible ! Pensez-vous que cette dame arrive ? Je demandais justement de ne pas mourir avant d'avoir pu lui parler.

(à continuer)



## NOTA.

---

Nous avons publié dans notre dernier numéro des vers d'Alfred de Musset, en les attribuant à Cyrille Boucher. L'erreur n'est pas légère. Nous avons été trompé par cette coutume ridicule où l'on était jadis d'écrire, en les signant, dans les albums de ses amis les vers de Lamartine, de Victor Hugo, de Musset. Qui n'a pas lu dans l'in-quarto tricolore de nos élégantes :

“ Sur cette page blanche, etc.”

---

## ERRATA.

---

Dans notre article, *Influence du Christianisme*, à la page 154, au lieu de : “ le feu sacré de la foi *de* son cœur,” lisez : le feu sacré de la foi dans son cœur.

A la page 721, lisez : infortune, au lieu *a'*infortuné.